

RAPPORT FINANCIER



2007

THERMOCOMPACT
FSP-ONE INC.
FSP-ONE
HWA

GROUPE
THERMO
Technologies

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SOCIÉTÉ TÊTE DE GROUPE

DÉNOMINATION SOCIALE

THERMOCOMPACT

SIÈGE SOCIAL

Zone industrielle « Les Iles », route de Sarves,
74 370 Metz-Tessy.

FORME JURIDIQUE

Société anonyme

OBJET SOCIAL

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- toutes opérations se rapportant aux traitements électrolytiques et chimiques,
- la fabrication, le négoce de machines liées au traitement électrolytique et chimique,
- toutes opérations industrielles et commerciales concernant l'achat et la vente de tous produits nécessaires aux traitements ci-dessus visés ou en faisant l'objet,
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités,
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social,
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS D'ANNECY

403 038 037

CODE ISIN

FR 00 403 71 82

CODE APE

2561 Z (nouvelle codification attribuée par l'INSEE, en 2008,
en remplacement du 285 A)

EXERCICE SOCIAL

Année civile

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les rapports de gestion sur les comptes consolidés et sociaux, figurant respectivement en pages 4 à 8 et 33 à 42, présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Claude Cornier
Président

Gilles Mollard
Directeur Général

SOMMAIRE

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 6 juin 2008	02
COMPTES CONSOLIDÉS	03
Rapport de gestion	04
Comptes et notes aux états financiers	09
Rapport des commissaires aux comptes	31
COMPTES SOCIAUX	32
Rapport de gestion	33
Comptes et annexes aux comptes	43
Rapport général et rapport spécial des commissaires aux comptes	62
Rapport du président sur le fonctionnement du contrôle interne	64
Rapport des commissaires aux comptes afférent	70
TEXTES DES RÉOLUTIONS	71

ORDRE DU JOUR

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 JUIN 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions du Code de Commerce et aux prescriptions des statuts, sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du conseil d'administration, présentation du rapport du Président et rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- approbation des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que des comptes annuels,
- quitus aux administrateurs,
- affectation du résultat,
- rapport spécial des commissaires aux comptes,
- fixation du montant des jetons de présence,
- rapport de gestion du conseil d'administration et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2007,
- approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2007,
- nomination d'un administrateur,
- pouvoirs pour les formalités.

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de Commerce, le conseil d'administration doit, à la clôture de chaque exercice, établir un rapport de gestion écrit, qui doit être soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

Nous vous rappelons également que, conformément aux dispositions de l'article L. 232-23 du Code de Commerce, la société est tenue de déposer au Greffe du Tribunal de Commerce, dans le mois qui suit l'assemblée générale statuant sur les comptes, deux exemplaires des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport de gestion,
- le rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée,
- les comptes consolidés,
- le rapport sur la gestion du groupe,
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Le rapport qui vous est présenté maintenant est conforme aux dispositions législatives et réglementaires et intègre le rapport sur la gestion du Groupe consolidé conformément à la faculté qui nous en est offerte par les dispositions de l'article L. 233-26 du Code de Commerce.

Enfin, vous trouverez également, joint au présent rapport de gestion et au rapport sur la gestion du Groupe, le rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et le contrôle interne, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce.

ÉLÉMENTS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS

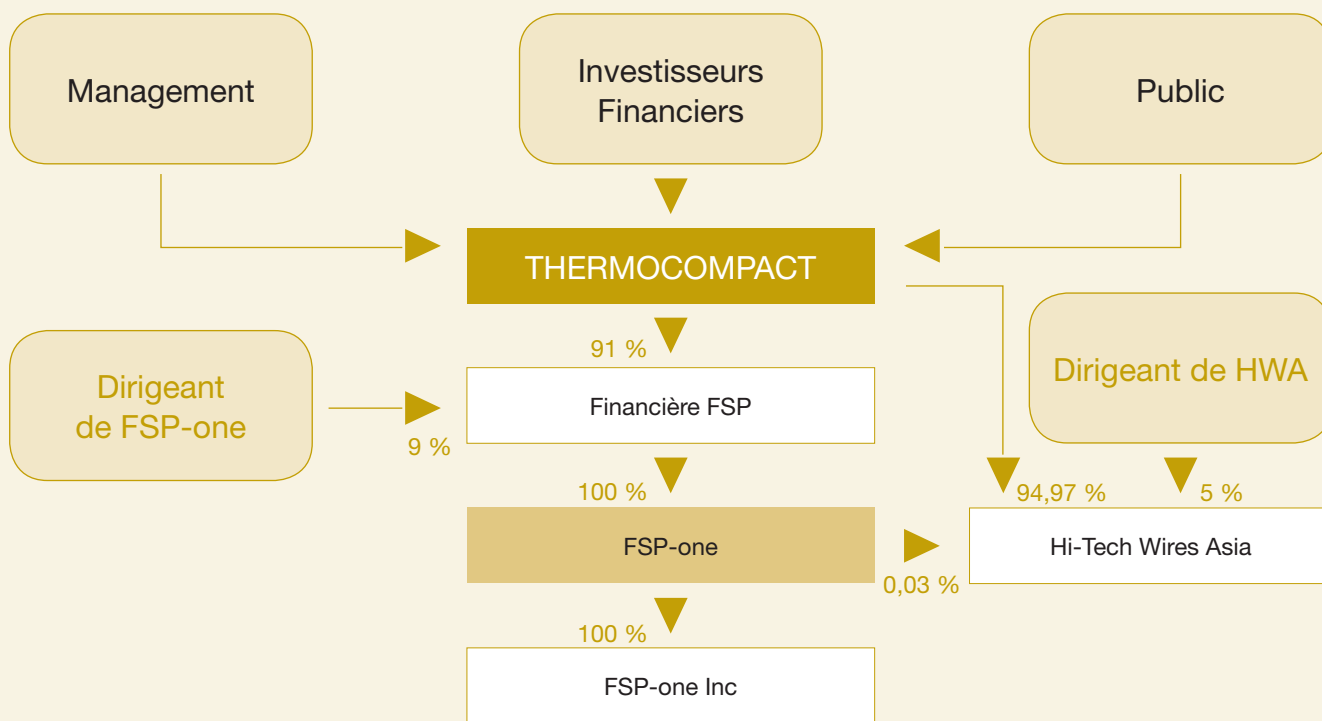
07
20



SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE

La spécificité du Groupe réside dans son savoir-faire en matière de dépôt de métaux, sur un substrat métallique. Le développement de ce savoir-faire inclut une compétence chimique et une maîtrise en interne des procédés de fabrication qui sont mis au service des clients pour répondre à leurs besoins spécifiques. C'est ainsi qu'au cours du temps, la gamme des produits vendus s'est élargie, des galons dorés pour les uniformes militaires au revêtement d'or sur déclencheur d'airbags, les produits pour l'aéronautique, le médical, l'électronique ou les fils pour électroérosion. Parallèlement à l'évolution des produits, le marché s'est élargi de l'Europe, aux Etats-Unis et à l'Asie. Les équipes en place ont innové pour anticiper les exigences accrues de l'industrie en matière de fiabilité, qualité et compétitivité. La principale zone de croissance industrielle mondiale est aujourd'hui l'Asie. Le Groupe, pour conserver son avantage concurrentiel, a donc ouvert une filiale au Vietnam en 2007. L'organigramme du Groupe, objet de la consolidation est donc, au 31 décembre 2007, le suivant :



La société THERMOCOMPACT est la société consolidante. Les sociétés dont elle détient plus de 50 % des actions, qui sont donc placées sous son contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les comptes des sociétés consolidées ont été, le cas échéant, retraités afin d'assurer une homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation.

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUÉ PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

La consolidation reprend les comptes sociaux retraités conformément aux règles comptables définies dans les notes aux états financiers.

Au cours de l'exercice 2007, suite à la création de la filiale HWA, celle-ci est entrée dans le périmètre du groupe. Pour cette année de constitution, de mise au point des process, et formation du personnel, HWA n'a généré aucun chiffre d'affaires, un résultat opérationnel courant négatif de 232 milliers d'euros, correspondant aux frais de démarrage, et une perte nette comptable de 350 milliers en valeurs retraitées IFRS et un volume d'investissement de 4 millions d'euros.

Le montant global des investissements nets du Groupe s'est élevé à 6,2 millions d'euros, financés par l'augmentation de capital de Thermocompact pour 5,3 millions d'euros et un recours à l'emprunt au Vietnam pour 2 millions d'euros.

Les principaux indicateurs clés sont donnés ci-après en milliers d'Euros.

	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	55 877	51 146	41 285
Résultat opérationnel courant	2 876	3 769	2 226
Résultat opérationnel	3 196	4 567	1 616
Résultat net	1 094	2 192	980
Besoin en fonds de roulement	10 132	7 896	8 342
Endettement net	11 793	10 743	15 196
Capitaux propres (totaux)	15 098	9 003	6 744
Capitaux propres (part du Groupe)	14 783	8 785	6 602
Flux de trésorerie générés par l'activité	850	5 378	3 249
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 6 222	- 396	204
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	4 094	- 2 564	- 1 622
Variation nette de trésorerie	- 1 211	2 578	1 866

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires sur le secteur « **fils électroérosion** » a augmenté de 8,1 % avec des variations très contrastées par gamme de fils et par zone géographique. Les baisses de plus de 10 % des ventes sur les produits haut de gamme, consécutives au déstockage opéré par nos distributeurs au 1^{er} semestre 2007, ont principalement touché les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, la France et la Suisse. Ces baisses ont été largement compensées en volume par des ventes de produits de la gamme « deuxième génération » avec des croissances supérieures à 25 % sur l'Union européenne et l'Asie.

Le chiffre d'affaires du segment « **fils haute technologie** » a progressé de 1 %, pénalisé par les perturbations de fabrication de début d'année suite à la destruction accidentelle d'une machine à argenter. Cette activité est tirée par une forte demande en produits de l'aéronautique. Notre capacité de production étant d'ailleurs limitée pour répondre à la demande, l'exercice 2007 a été consacré à des efforts de réorganisation des ateliers afin de pouvoir y implanter les équipements en retour des Etats-Unis, reconditionnés aux normes européennes. Ceci permettra d'augmenter notre capacité progressivement à partir du premier trimestre 2008.

Le chiffre d'affaires du secteur « **revêtement de surface** » a connu une très forte progression + 39 %, sous l'effet des nouveaux marchés avec revêtement d'or.

ANALYSE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

1. PAR ACTIVITÉ

L'activité du **fil électroérosion** affiche un résultat opérationnel courant de 2,1 % du chiffre d'affaires contre 7,3 % en 2006.

Afin de sécuriser les débouchés de l'usine vietnamienne, nous avons facturé, en dollar, un volume important des fils EDM de la même gamme que ceux qui seront produits à HWA, afin de fidéliser la clientèle. Pour ce faire, nous avons appliqué des niveaux de marge plus faibles, que nous recouvrerons dès que les produits seront fabriqués localement. La perte de 9,2 % en moyenne du dollar contre l'euro, en 2007 par rapport à 2006, s'est mécaniquement traduite par une baisse d'environ 550 milliers d'euros de notre marge.

Du fait du phénomène de déstockage décrit ci-dessus, le marché américain, à plus forte valeur ajoutée, a connu une année 2007 en recul, obérant ainsi notre marge d'exploitation.

Les coûts de formation, de mise en place et de réglage des équipements pour HWA ont aussi pesé sur le résultat opérationnel.

Le résultat opérationnel courant du **fil de haute technologie** s'est établi à 8,4 % du chiffre d'affaires contre 7,6 % en 2006. Cette activité a connu des pertes de chiffre d'affaires suite à l'incident sur la machine à argenter, compensées par l'indemnisation pour perte d'exploitation versée par l'assurance à hauteur de 995 milliers d'euros. Cet incident, ainsi que le support apporté à HWA, ont aussi mobilisé les équipes techniques et maintenance et retardé l'installation des capacités complémentaires sur la France.

L'activité **revêtement de surface** dégage un résultat opérationnel de 6,6 % conforme à celui de l'an passé. Pendant la phase de mise au point de l'équipement automatisé de dépôt d'or sélectif, le nombre d'intérimaires a dû être augmenté et une structure technique instaurée pour continuer notre développement vers des produits de plus en plus techniques.

2. PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires, par zone géographique, se répartit comme suit :

en milliers d'euros	2007		2006	
France	21 690	39 %	19 323	38 %
Union européenne	17 631	32 %	14 834	29 %
USA	6 765	12 %	7 541	15 %
Asie	5 572	10 %	4 658	9 %
Reste du monde	4 219	7 %	4 791	9 %

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Des efforts très importants ont été consentis en 2007 pour rendre opérationnelle l'usine vietnamienne. La construction a débuté en mars 2007, pour des premières livraisons en janvier 2008, soit 9 mois plus tard. Le bon niveau de commandes, nous obligeant à mettre en place dès avril les équipes de nuit, nous conforte dans la stratégie retenue.

Le dynamisme des marchés de l'aéronautique, auxquels nous répondons par des augmentations de capacité à FSP-one, et la croissance des marchés en revêtement de surface, permettent d'envisager l'année 2008 sous les meilleurs auspices.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DE CONSOLIDATION ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Néant.

ANALYSE DE L'ENDETTEMENT

L'endettement net du groupe de 11 793 milliers d'euros à fin 2007 est réparti de la façon suivante :

Dettes bancaires moyen terme	9 715
Engagement de crédit-bail	824
Engagements court terme net des disponibilités	1 090
Dettes diverses	164

Cet endettement s'élevait à fin 2006 à 10 743 milliers d'euros.

Il a été réduit par :

- les remboursements de l'exercice (hors crédit-bail) : 2 964 milliers d'euros,

et augmenté :

- de deux emprunts de 1 million chacun destinés à financer une partie des investissements HWA et un emprunt de 124 milliers d'euros,
- de nouveaux contrats de crédit-bail pour 741 milliers d'euros.

La trésorerie s'est dégradée de 1 211 milliers d'euros.

A fin 2007, le gearing est de 0,8.

ACTIVITÉ DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au titre des frais de recherche et développement, un montant de 562 milliers d'euros a été comptabilisé en charges au cours de l'exercice.

CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE

A/ CONSÉQUENCES SOCIALES

Les principales informations concernant les données sociales du groupe sont résumées dans le tableau ci dessous :

Effectif total	214
Effectif à temps partiel	13
Nombre de recrutements en CDI	50
Nombre de recrutements en CDD	6
Nombre de départs (hors licenciements)	24
Nombre de licenciements	4
Nombre de jours d'absence	3 472
Masse salariale hors charges (en milliers d'euros)	6 262
Nombre d'accidents du travail	21
Dépenses formation (en milliers d'euros)	93
Nombre d'heures de formation (hors formation HWA)	2 562
Nombre de personnes formées	172
Nombre de personnes handicapées	2
Nombre d'intérimaires moyen	33

B/ CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES

Le métier de base du Groupe, spécialisé dans le revêtement de surface de haute technicité, requiert l'usage de l'électrolyse. Dans toutes les unités, des personnels hautement qualifiés encadrent la formation des opérateurs et s'assurent de l'habilitation des personnes manipulant des produits dangereux.

La société THERMOCOMPACT, dans ce contexte, a toujours mené une politique de sauvegarde des risques pour le personnel et pour l'environnement, et requis la même exigence envers les filiales :

- La société THERMOCOMPACT est certifiée ISO 14000 (système de Management Environnemental), depuis juillet 2002.
- Dans chaque filiale, un responsable environnement et sécurité est garant de la politique de prévention des risques.
- Les sites de production d'Annecy, Pont de Chéruy, HWA (Vietnam) et Plainville (USA) sont conformes à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. L'organe de contrôle public, la DRIRE, assure à ce titre un contrôle permanent et très strict pour les sociétés françaises.
- Au Vietnam, la réglementation de référence est celle de l'Union européenne ; l'implantation du site et la formation des équipes d'encadrement a donc suivi la même rigueur que sur les sites français.

ANALYSE DES RISQUES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe THERMOCOMPACT est confronté à un certain nombre de risques.

Du fait de la surface de la société et de son historique, certains sont traités avec plus d'acuité que d'autres.

Pour une transparence de l'information, une revue, non exhaustive mais la plus complète possible, est faite ci-après :

RISQUE DE MARCHÉ

RISQUES DE CHANGE

Le Groupe est soumis à ce risque sous deux formes :

- a) Le risque de conversion de la filiale américaine dont la monnaie de transactions est le dollar et dont les états financiers sont convertis en euros pour les besoins de la consolidation.
- b) Le risque d'exposition commerciale puisque le Groupe vend aux Etats-Unis et en Asie en dollars pour un volume supérieur aux achats effectués dans cette monnaie.

RISQUE DE TAUX

Une part prépondérante de l'endettement bancaire du Groupe est souscrite en taux variable, sans politique systématisée de couverture de taux. Néanmoins tous les emprunts pris en 2007 ont été souscrits à taux fixe, alors que les remboursements concernent essentiellement les emprunts à taux variable, faisant décroître la part variable de 90 à 67 %.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Il porterait potentiellement sur les comptes clients mais une diversification de notre encours au sein du Groupe, des conditions de paiement courtes, une assurance sur une partie de notre clientèle en minimisent l'impact.

Le risque dû à la prépondérance du groupe Agie Charmilles est de fait limité par des délais de règlement courts et un réseau constitué de sociétés juridiquement indépendantes.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les contrats d'emprunts souscrits auprès de la Société Générale comme chef de file comportent des clauses de remboursements anticipés, en particulier une obligation de respect des ratios consolidés de gearing et de leverage selon l'évolution suivante :

	Leverage	Gearing
Fin 2006	2,3	2,7
Fin 2007	2,0	1,8
Fin 2008	1,7	1,2
Fin 2009	1,5	1
Fin 2010	1,5	1

A fin 2007, le ratio leverage n'est pas respecté, du fait des emprunts pris par HWA, sans résultat sur la première année.

RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES ET PRIX

Les matières premières principalement utilisées dans nos process de fabrication sont des matières soumises à des fluctuations de cours (l'or, l'argent, le rhodium, le palladium, le cuivre, le nickel, le laiton et le zinc). Pour toutes ces matières achetées, le Groupe dispose au minimum de deux sources d'approvisionnement possibles. Le coût des principaux achats peut fluctuer de manière significative. Pour l'ensemble des activités du Groupe, les prix de vente clients sont indexés sur les cours matières. L'exposition du Groupe ne dépend donc que du délai de stockage et de fabrication.

En conclusion de ce rapport, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU MODE DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS OU AUX MÉTHODES D'ÉVALUATION SUIVIES LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le groupe applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations, qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Au cours de l'exercice, les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC présentées ci-dessous sont devenus applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 :

- IFRS 7
- Amendement à IAS 1
- IFRIC 10
- IFRIC 7
- IFRIC 8
- IFRIC 9

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 pour la présentation de ses états financiers au 31 décembre 2007. Les interprétations IFRIC 10 n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe. Les interprétations IFRIC 7, 8 et 9 ne concernent pas les activités du Groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007

en milliers d'euros	Notes	2007		2006	
Chiffre d'affaires	4.2	55 877		51 146	
Autres produits de l'activité		5		110	
Achats consommés		- 33 298	- 59,6 %	- 30 067	- 58,8 %
Charges de personnel		- 10 514	- 18,8 %	- 10 428	- 20,4 %
Charges externes		- 7 012	- 12,5 %	- 6 766	- 13,2 %
Impôts & taxes		- 991	- 1,8 %	- 1 127	- 2,2 %
Dotations aux amortissements		- 2 047	- 3,7 %	- 1 910	- 3,7 %
Dotations aux dépréciations et provisions		22		- 195	
Variation des stocks de produits finis et en cours		- 683		1 727	
Autres produits et charges d'exploitation		1 517	2,7 %	1 277	2,5 %
Résultat opérationnel courant	4.3	2 876	5,1 %	3 769	7,4 %
Autres produits et charges opérationnels	4.4	320		798	
Résultat opérationnel		3 196	5,7 %	4 567	8,9 %
Produits de trésorerie		54		5	
Cout de l'endettement financier brut		- 768		- 694	
Cout de l'endettement financier net	4.5	- 714	- 1,3 %	- 689	- 1,3 %
Autres produits et charges financiers	4.6	- 661		- 579	
Charge d'impôt	4.7	- 726		- 1 108	
Résultat net		1 094	2,0 %	2 192	4,3 %
Part du Groupe		998	1,8 %	2 121	4,1 %
Intérêts minoritaires		96		71	
Nombre d'actions au 31 décembre		1 544 855		1 544 855	
Résultat net par action (en €)	4.8	0,71		1,42	
Résultat net part du Groupe par action (en €)	4.8	0,65		1,37	

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

en milliers d'euros	Notes	31/12/07	31/12/06
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.1	2 804	3 942
Créances clients et comptes rattachés	5.2	10 493	9 905
Stocks	5.3	8 381	8 922
Autres actifs courants	5.4	1 550	1 246
Créance d'impôt société < 1 an		750	75
Total de l'Actif courant		23 979	24 090
Actif non courant			
Créance d'impôt société > 1 an			
Impôts différés actifs	5.12	90	66
Autres actifs non courants			
Immobilisations corporelles	5.5	15 321	11 389
Actifs financiers		3	
Immobilisations incorporelles	5.6	658	123
Goodwill	5.7	1 988	2 022
Total de l'Actif non courant		18 060	13 600
TOTAL ACTIF		42 038	37 690

PASSIF

en milliers d'euros	Notes	31/12/07	31/12/06
Passif courant			
Dettes financières courantes	5.8	6 956	6 776
Fournisseurs et comptes rattachés	5.9	8 696	8 819
Dettes d'impôts société		187	269
Autres passifs courants	5.10	2 159	3 164
Provisions courantes	5.11	75	454
Total du Passif courant		18 073	19 482
Passif non courant			
Dettes financières non courantes	5.8	7 641	7 909
Impôts différés passifs	5.12	825	877
Provisions non courantes	5.13	377	393
Autres passifs non courants		24	26
Total du Passif non courant		8 867	9 206
Capital social		5 143	4 000
Réserves		8 917	2 970
Résultat consolidé		998	2 121
Ecart de conversion		- 275	- 305
Capitaux propres : Part du Groupe		14 783	8 786
Intérêts minoritaires		315	217
Total Capitaux propres		15 098	9 003
TOTAL PASSIF		42 038	37 690

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers d'euros

	2007	2006
Résultat net consolidé (y compris minoritaires)	1 094	2 192
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	1 657	2 352
Plus et moins values de cession	- 300	- 796
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	2 451	3 748
Coût de l'endettement financier net	714	689
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	726	1 108
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	3 891	5 545
Impôts versés	- 1 559	- 862
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 482	695
Flux net de trésorerie généré par l'activité	850	5 378
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	- 6 566	- 2 279
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	348	1 870
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	- 3	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		13
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 6 222	- 396
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital	5 355	
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-386	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 865	1 646
Remboursements d'emprunts	- 3 026	- 3 521
Intérêts financiers nets versés	- 714	- 689
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 094	- 2 564
Incidence des variations de cours de devises	67	160
Variation de la trésorerie nette	- 1 211	2 578
Trésorerie d'ouverture	121	- 2 456
Trésorerie de clôture	- 1 090	121
Variation de trésorerie	- 1 211	2 578

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Capital	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Total Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 01/01/05	4 000	1 947	-	- 422	5 526	178	5 704
Résultat 2005			1 020		1 020	- 40	980
Ecart de conversion				54	54		54
Autres		3			3	4	7
Situation au 31/12/05	4 000	1 950	1 020	- 368	6 602	142	6 744
Résultat 2006			2 121		2 121	71	2 192
Affectation du résultat		1 020	- 1 020				
Ecart de conversion				61	61	4	65
Autres				2	2		2
Situation au 31/12/06	4 000	2 970	2 121	- 305	8 786	217	9 003
Résultat 2007			998		998	96	1 094
Augmentation de capital	1 143	4 212			5 355		5 355
Affectation du résultat		1 735	- 2 121		- 386		- 386
Ecart de conversion				30	30	1	31
Situation au 31/12/07	5 143	8 917	998	- 275	14 783	315	15 098

NOTES AUX

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, PRINCIPES COMPTABLES

Thermocompact est une société anonyme de droit français. Son siège social est situé à Metz-Tessy (Zone Industrielle « Les îles », route de Sarves, 74370).

Les activités du Groupe sont décrites en note 4.1.

1.1. MODALITÉS D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 mars 2008. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire fixée au 6 juin 2008.

Retraitement des comptes antérieurs

Le référentiel IFRS impose de retraiter a posteriori les périodes déjà publiées dans les cas suivants :

- activités cédées (IFRS 5),
- calcul provisoire de regroupements d'entreprises,
- changements de méthode comptable,
- corrections d'erreurs.

Aucun de ces cas n'a conduit à modifier les comptes précédemment publiés.

1.2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

1.2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ET CHANGEMENTS DE MÉTHODE LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le Groupe applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations, qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Rappel des nouvelles normes IFRS

A/ Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007

- a) Les nouvelles normes, amendements et interprétations s'appliquant au Groupe sont les suivantes :
- IFRS 7 : l'objectif de la norme IFRS 7 est de rassembler dans une nouvelle norme, après les avoir redéfinies, les règles de présentation de l'information financière

relatives aux instruments financiers, tels que définis par les normes IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation », et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

- Amendement à IAS 1 : cet amendement prévoit la présentation d'informations qualitatives sur les objectifs, les principes et les processus des opérations impactant le capital social et la présentation d'informations quantitatives sur les éléments constituant le capital social.
- IFRIC 10 : l'interprétation IFRIC 10 stipule que les pertes de valeur affectant les écarts d'acquisition et certains actifs financiers (placements en instruments de capitaux propres « disponibles à la vente » et instruments de capitaux propres non cotés évalués au coût) comptabilisées dans les états financiers intermédiaires ne doivent pas être reprises dans des états financiers intérimaires ou annuels ultérieurs.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 pour la présentation de ses états financiers au 31 décembre 2007. Les interprétations IFRIC 10 n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe.

- b) Les nouvelles normes, amendements et interprétations ne s'appliquant pas au Groupe sont les suivantes :
- IFRIC 7 : application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 Information financière dans les économies hyper inflationnistes.
 - IFRIC 8 : champ d'application d'IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions.
 - IFRIC 9 : réévaluation des dérivés incorporés.

B/ Nouvelles normes, amendements et interprétations dont l'application anticipée est permise

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les textes suivants, publiés par l'IASB et approuvés par l'Union Européenne, dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2007 :

- IFRS 8 : secteurs opérationnels.

L'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sur la position financière du Groupe, mais conduira probablement à une modification de la présentation de l'information sectorielle.

- IFRIC 11 : actions propres et transactions intragroupe, Le Groupe n'est pas concerné par IFRIC 11.

C/ Normes, amendements et interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées par l'Union Européenne

- a) Dont l'application pourrait avoir une incidence sur les états financiers du Groupe :
- Norme IAS 1 révisée : présentation des états financiers.
- b) Dont l'application ne concernera pas les états financiers du Groupe :
- Norme IFRS 3 révisée : regroupements d'entreprises*.
 - Amendement à IFRS 2 : paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations*.
 - Amendement à IAS 23 : coûts d'emprunts.
 - IFRIC 12 : concessions de services publics.
 - IFRIC 13 : programme de fidélisation des clients.
 - IFRIC 14 : IAS 19 - Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.
 - Norme IAS 27 révisée : états financiers consolidés et individuels*.

* publiée par l'IASB postérieurement au 31 décembre 2007

Aucune des normes ou interprétations IFRIC publiées à ce jour dont l'application n'était pas obligatoire en 2007 et qui n'a pas été anticipée n'est susceptible d'entraîner une incidence significative sur la présentation des états financiers des prochains exercices.

1.2.2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés sur base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les instruments financiers dérivés,
- les placements de trésorerie à court terme.

• Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Toutes les autres dettes sont non courantes.

• Résumé des estimations significatives

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations, à la date de clôture pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs au cours d'un exercice ultérieur concernent les goodwill.

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les goodwill au moins une fois par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est alloué. La détermination de la valeur d'usage nécessite que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie, et également sur la détermination du taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

1.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1.3.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La société Thermocompact SA est l'entreprise consolidante. Les entreprises dont Thermocompact détient plus de 20 % des actions, et donc placées sous son contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Les comptes des sociétés consolidées sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation.

1.3.2. MÉTHODE DE CONVERSION UTILISÉE POUR LA CONSOLIDATION DES FILIALES ÉTRANGÈRES

En application de la norme IAS 21, « Effet des variations des cours des monnaies étrangères », chaque filiale du Groupe comptabilise ses opérations dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La conversion en euros de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère à la date de clôture, et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres.

Le Groupe lors de la « Première application du référentiel IFRS », norme IFRS 1, n' a pas retenu l'option consistant à transférer en réserves consolidées les écarts de conversion au 1^{er} janvier 2004, relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une devise étrangère comme monnaie de fonctionnement.

En l'espèce, les taux de conversion Euro / USD utilisés pour la comptabilisation de la filiale américaine, FSP-one Inc. sont les suivants :

- Taux de clôture du 31 décembre 2007 : 1 € = 1,4721 \$
- Taux moyen du premier semestre : 1 € = 1,256 \$
- Taux moyen du second semestre : 1 € = 1,4119 \$

En ce qui concerne la filiale vietnamienne, HWA, la monnaie fonctionnelle et la monnaie de comptabilisation utilisée pour enregistrer les opérations locales, était l'euro pour l'année 2007 (la majorité des flux se traitait dans cette devise). A compter de 2008, la monnaie fonctionnelle sera le Dong.

En cas de cession ou liquidation de la filiale étrangère, les écarts de conversion initialement reconnus en capitaux propres seront comptabilisés au compte de résultat.

1.3.3. DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES DES ENTREPRISES CONSOLIDÉS

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont tous clos en date du 31 décembre 2007.

1.3.4. OPÉRATIONS ET COMPTES INTRAGROUPE

Toutes les transactions, soldes, produits et charges intragroupe font l'objet d'une élimination.

1.4. PRINCIPES COMPTABLES

Le bilan est présenté par liquidité décroissante, de même que les précisions apportées ci-après sur les différents postes.

1.4.1. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comptabilisé à l'actif du bilan est constitué des disponibilités, des dépôts à vue et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme répondant aux critères de la norme IAS 7, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Ils sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition, puis évalués à leur juste valeur correspondant à la valeur du marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est inscrite dans le résultat financier.

1.4.2. CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

A la clôture de chaque exercice, les risques de non recouvrement sont pris en compte, et une dépréciation est constituée le cas échéant pour ramener la valeur comptable à la valeur d'inventaire.

1.4.3. CRÉANCES ET DETTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances et dettes en monnaies étrangères détenues par les sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est l'euro sont comptabilisées au cours de clôture, et les pertes et gains de change latents sont immédiatement comptabilisés en résultat financier.

Les écarts de conversion sur avances long terme consenties à la société FSP-one Inc. par les autres sociétés du Groupe constituent en substance une augmentation de l'investissement net du Groupe dans cette entreprise étrangère et sont donc inscrits dans les capitaux propres consolidés.

1.4.4. STOCKS

Les stocks de matières premières, précieuses ou non, sont valorisés au cours moyen d'achat des quantités en stock à la clôture.

Les travaux en cours et les produits finis sont évalués au coût de production comprenant les coûts d'acquisition des matières premières consommées et les charges directes et indirectes de production, conformément aux principes communément admis par la norme IAS 2.

Les stocks sont dépréciés de manière à les évaluer au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les dépréciations des stocks tiennent compte des coûts de retraitement des déchets de métaux précieux afin de permettre leur recyclage dans le processus de fabrication.

Les stocks de déchets sont comptabilisés à leur valeur nette de réalisation.

1.4.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A l'exception du terrain et des bâtiments d'Annecy de Thermocompact réévalués dans le cadre d'IFRS 1, les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (comptabilisation au coût historique diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles).

Seul le bâtiment a fait l'objet d'une approche par composant. La nature des équipements industriels utilisés dans le Groupe ne requiert pas leur éclatement par composants.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La politique d'amortissement des biens inscrits à l'actif faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple.

Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations sur lesquelles s'appuie le calcul des amortissements sont les suivantes :

Constructions	30 à 40 ans
Agencements	10 ans
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

1.4.6. ACTIFS FINANCIERS

Ce poste regroupe les dépôts et cautionnements, ainsi que les titres de participation des sociétés non consolidées. Au 31 décembre 2007, le Groupe ne détient plus aucun titre de société hors groupe.

1.4.7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

• Logiciels

Les logiciels acquis par le Groupe sont comptabilisés à hauteur des coûts encourus pour les acquérir. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée entre 5 et 10 ans. Les coûts associés à leur maintien en fonctionnement sont comptabilisés en charges.

• Concessions de terrains

Au Vietnam, malgré l'impossibilité d'acquérir un terrain, les investisseurs étrangers peuvent obtenir un droit d'utilisation du sol à des fins économiques grâce à la Land Law de 1987. Le contrat signé par la filiale lui octroie ce droit pour 49 ans. Ce droit s'analyse comme une concession, enregistrée par conséquent en immobilisations incorporelles et amortie sur la durée du contrat.

• Frais de recherche et développement

Selon la norme IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée de vie, s'ils respectent certains critères. L'analyse menée par le Groupe n'a pas permis d'identifier de frais de développement répondant à l'ensemble des critères requis pour la comptabilisation en immobilisations incorporelles. Au titre des frais de recherche et développement, un montant de 562 milliers d'euros a été comptabilisé en charges au cours de l'exercice.

• Goodwill

Le poste « goodwill » regroupe les fonds de commerce et les écarts d'acquisition.

Rappelons que lors de la première application des normes IFRS, le Groupe avait choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

1.4.8. DÉPRÉCIATION DES GOODWILL ET AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS

En application de la norme IAS 36, la société effectue des tests de dépréciation de ses goodwill à chaque clôture annuelle (*ou plus fréquemment en cas d'indication de perte de valeur*) et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur pour les autres actifs immobilisés.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation selon les modalités décrites ci-dessous.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas réversible.

1.4.9. CAPITAL ET RÉSERVES

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'assemblée générale.

1.4.10. DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts liés à l'emprunt, puis ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

La part remboursable à moins d'un an est classée en « Dette financière courante ».

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits ou pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit latent ou la perte latente sur la partie de l'instrument financier que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres.

La partie de la couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits ou pertes résiduels sur les instruments de couverture sont inclus en résultat.

Le Groupe n'a pas de politique active en terme de couverture de taux. Il n'existe aucune couverture au 31 décembre 2007.

1.4.11. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût historique.

1.4.12. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les comptes consolidés tiennent compte des impositions différées résultant :

- des différences temporaires issues des déclarations fiscales,
- des écritures spécifiques à la consolidation.

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilancielle, pour les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La filiale américaine a enregistré un bénéfice sur 2007 et malgré des perspectives favorables, les pertes fiscales (1 826 K\$) de cette filiale n'ont pas fait l'objet de la reconnaissance d'un actif d'impôt différé au 31 décembre 2007, en raison notamment de l'incertitude relative au calendrier prévisionnel d'utilisation de ces pertes fiscales.

1.4.13. AVANTAGES AU PERSONNEL

• Engagements de retraite

Les sociétés françaises du Groupe financent les régimes de retraite par le versement de cotisations à des organismes extérieurs. Il s'agit donc de régimes dits à cotisations définies par lesquels le Groupe est définitivement exonéré d'appel de fonds complémentaires.

Echappe à cette modalité le versement de l'indemnité de départ retraite, régime à prestations définies, dont le montant versé dépend du salaire, de l'ancienneté et de la catégorie professionnelle du salarié au moment de son départ en retraite.

Le calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite, pour les sociétés françaises, est effectué conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », par le service financier de Thermocompact.

La provision est ainsi calculée selon une méthode rétrospective (en fonction des droits acquis à cette date) en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- l'âge de départ en retraite,
- la rotation du personnel,
- la mortalité,
- l'augmentation des salaires,
- le taux d'actualisation.

Les modifications apportées fin décembre 2007 par la loi sur le financement de la sécurité sociale pour 2008 ont été intégrées au calcul et sont sans incidence sur le montant de la provision.

La provision est comptabilisée sous déduction de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements (fonds d'assurance).

La seule obligation de la filiale américaine contractée avec ses salariés en matière de retraite consiste en un engagement d'abondement jusqu'à un maximum de 2 % des salaires sur les versements effectués par les salariés dans le cadre d'un régime « 401K » : ce régime est un régime à cotisations définies.

Conformément aux possibilités offertes par IAS 19, le Groupe a décidé de constater chaque année dans le résultat de l'exercice les écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite, et ce depuis l'option dans le cadre de IFRS 1.

• Médailles du travail

Les gratifications données lors de l'attribution des médailles du travail sont provisionnées dans les comptes. Les hypothèses actuarielles retenues sont identiques à celles des engagements de retraite.

• Plan d'intéressement et de primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et primes dans le cadre des obligations juridiques ou des pratiques passées générant une obligation implicite.

1.4.14. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Une provision pour remise en état du site a été constituée à la clôture car les travaux de réfection du site d'Annecy ne sont pas terminés. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense, actualisée à la clôture.

1.4.15. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les activités abandonnées ou en cours de cession sont comptabilisées selon la norme IFRS 5.

1.4.16. CHIFFRE D'AFFAIRES ET DIVIDENDES

• Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

• Dividendes

Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'assemblée générale les a approuvés.

1.4.17. INFORMATION SECTORIELLE

Eu égard à la dimension du Groupe et à son organisation, la seule segmentation publiée (secteurs primaires) reflète les trois secteurs d'activité : fils électroérosion, fils de haute technicité et revêtement de surface. Par secteur géographique, seule la notion de chiffre d'affaires revêt un caractère significatif puisque la quasi-totalité de la production est faite en France.

1.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés ci dessous -dont Thermocompact détient directement ou indirectement plus de 50 %- sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale :

- **Hi-Tech Wires Asia (HWA)**, SARL de droit vietnamien, dont le siège social est à Binh Duong, détenue à 94,97 % par Thermocompact et 0,03 % par Financière FSP.
- **Financière FSP**, SAS de droit français, dont le siège social est à Annecy (74), détenue à 91 % par Thermocompact.
- **FSP-one SAS**, de droit français, dont le siège social est à Pont de Chéruy (38), détenue à 100 % par Financière FSP.
- **FSP-one Inc.**, dont le siège social est à Plainville (USA), détenue à 100 % par FSP-one SAS.

Désignation	Société de droit	% d'intérêt	% de contrôle
Thermocompact	Français	Consolidante	Consolidante
HWA	Vietnamien	95 %	95 %
Financière FSP	Français	91 %	91 %
FSP-one SAS	Français	91 %	91 %
FSP-one Inc.	Américain	91 %	91 %

Suite à la constitution de la filiale HWA, celle-ci est entrée dans le périmètre de consolidation en date du 16 janvier 2007. A noter que les 5 % de capital « détenu » par un minoritaire n'ont pas été versés au 31 décembre 2007. Les statuts prévoient que le versement doit être effectué avant le 15 janvier 2009.

3. COMPARABILITÉ DES COMPTES

L'évolution de périmètre n'influe pas de manière significative sur la comparaison avec le bilan et le compte de résultat consolidé de l'année précédente.

Aucun changement de méthode ou de présentation ne perturbe la comparabilité des comptes.

4. DÉTAIL DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

La gestion du Groupe s'articule autour de trois segments d'activité :

• Le revêtement de surface sur pièces

Cette technologie consiste à venir déposer une fine couche de métal - souvent précieux - par procédé électrolytique ou chimique sur des pièces industrielles. Appliqué de façon totale ou sélective, ce processus permet de modifier les propriétés du métal de base et ainsi d'optimiser le fonctionnement des pièces traitées.

• Les fils pour l'usinage par électroérosion (EDM)

Thermocompact conçoit, fabrique et commercialise des fils à base de cuivre ou de laiton, utilisés par des machines d'usinage par micro - étincelage.

• Les fils de haute technologie

FSP-one conçoit, fabrique et commercialise des fils ou torons (fils torsadés) revêtus de métaux précieux ou communs destinés à la fabrication de câbles de haute technologie.

4.2. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

en milliers d'euros Par secteur d'activité	2007	Répartition 2007	Répartition 2006	2006	2005	2004
Fil électroérosion	26 210	47 %	47 %	24 241	20 125	20 160
Fil haute technologie	20 531	37 %	40 %	20 344	16 372	16 313
Revêtement de surface	9 136	16 %	13 %	6 561	4 788	4 893
	55 877	100 %	100 %	51 146	41 285	41 366

L'année 2007 se caractérise par une très forte croissance du revêtement de surface, une politique agressive de prises de marché sur le marché du fil électroérosion asiatique, une bonne année sur les marchés des fils haute technologie, malgré la perturbation liée à l'incident de début d'année ; le tout dans un contexte de cours du cuivre momentanément stabilisé.

en milliers d'euros Par zone géographique	2007	Répartition 2007	Répartition 2006	2006	2005	2004
France	21 690	39 %	38 %	19 323	15 322	15 697
Union Européenne	17 631	32 %	29 %	14 834	11 983	12 361
Etats-Unis	6 765	12 %	15 %	7 541	6 572	5 846
Asie	5 572	10 %	9 %	4 658	4 208	3 842
Reste du monde	4 219	7 %	9 %	4 791	3 200	3 620

L'évolution par secteur géographique illustre un repli du marché américain après une année 2006 exceptionnelle, un développement du marché français tiré par l'aéronautique et l'automobile, une croissance constante des ventes en Asie.

4.3. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

en milliers d'euros	2007	% CA	2006	% CA	2005	%CA
Fil électroérosion	553	2,1 %	1 765	7,3 %	1 651	8,2 %
Fil haute technologie	1 723	8,4 %	1 543	7,6 %	687	4,2 %
Revêtement de surface	600	6,6 %	461	7,0 %	187	3,9 %
Activités cédées					- 299	
ROC	2 876	5,1 %	3 769	7,4 %	2 226	5,4%

4.4. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Ce poste correspond au produit net entre la valeur nette comptable et le produit d'assurance perçu au titre de la valeur de remplacement de la machine à argenter détruite, soit 320 milliers d'euros.

4.5. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Les produits de trésorerie s'élèvent à 54 milliers d'euros, correspondant à des placements court terme.

Les principaux postes composant les 768 milliers d'euros d'intérêts sont :

- les intérêts bancaires sur emprunts à moyen terme : 544 milliers d'euros
- les intérêts sur endettement court terme : 188 milliers d'euros

A noter que, malgré la hausse des taux d'intérêts et le nouvel emprunt souscrit par HWA, le coût de l'endettement financier net ressort au même niveau qu'en 2006, soit 1,3 % du chiffre d'affaires.

4.6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers (- 661 milliers d'euros) correspondent pour l'essentiel à des pertes de change (net des gains).

4.7. RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

La charge d'impôt de l'exercice, soit 726 milliers d'euros, se décompose en :

- Impôt exigible : 758 milliers d'euros
- Impôt différé : produit de 32 milliers d'euros.

Résultat consolidé	1 094
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat consolidé	- 726
Résultat consolidé avant impôt	1 820
Charge d'impôt théorique (33 1/3 %)	607
Ecart entre charge réelle et charge théorique	- 119
Explication de l'écart entre la charge réelle et charge théorique	
Différences permanentes	- 13
Bénéfice imputé sur des déficits n'ayant pas fait l'objet de la reconnaissance d'une économie d'impôt (FSP-one Inc.)	26
Ecart de taux d'imposition (Vietnam)	- 97
Divers	-35
TOTAL	- 119

Les sociétés Financière FSP et FSP-one SAS sont intégrées fiscalement.

4.8. RÉSULTAT PAR ACTION EN EUROS

	2007	2006*
Nombre d'actions en circulation à la clôture	1 544 855	1 201 555
Nombre d'actions créées en 2007 mais portant jouissance dès le 1 ^{er} janvier 2006		343 300
Résultat opérationnel consolidé	3 195 860	4 566 839
Résultat net consolidé (part du Groupe)	998 169	2 120 839
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 094 250	2 191 811
Résultat opérationnel consolidé par action	2,07 €	2,96 €
Résultat net consolidé et résultat net consolidé dilué par action (part du Groupe)	0,65 €	1,37 €
Résultat net consolidé et résultat net consolidé dilué par action (de l'ensemble consolidé)	0,71 €	1,42 €
Dividende ordinaire par action	0,25 €**	0,25 €

* Etant donné que les actions créées dans le cadre de l'augmentation de capital sont entrées en jouissance dès le 1^{er} janvier 2006, les résultats par actions pour l'exercice 2006 sont indiqués par rapport au nombre d'actions après augmentation de capital

** Montant proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2008.

Au 31 décembre 2007, il n'existe pas d'instruments dilutifs ni de titres d'autocontrôle.

4.9. EFFECTIF

	Effectif moyen	Opérateurs	Techniciens et employés	Ingénieurs et cadres
Fil électroérosion	74	40	20	14
Fil haute technologie	90	52	27	11
Revêtement de surface	38	19	13	6
Démarrage HWA	12	6	4	2
	214	117	64	33

Le recours au personnel intérimaire sur l'exercice équivaut à 23 personnes.

4.10. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS

4.10.1 RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX :

- Au titre des salaires et avantages en nature : 185 062 € *

* Monsieur Mollard n'est plus rémunéré par Thermocompact depuis le 1^{er} février. Sa prestation est incluse dans la refacturation à Thermocompact dans le cadre du contrat de services liant les deux sociétés, comme indiqué dans la note 6.2.

- Au titre des jetons de présence : 18 294 €

Par ailleurs, une indemnité de départ à la retraite, d'un montant de 60 000 € hors charges, a été attribuée au Président. Cette indemnité a été provisionnée dans les comptes de la société au 31 décembre 2007 et versée en 2008.

4.10.2 RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT DE LA PRINCIPALE FILIALE

204 459 €

5. DÉTAIL DES POSTES DU COMPTE DE BILAN

5.1. TRÉSORERIE

Les liquidités à l'ouverture de l'exercice étaient de 3 942 milliers d'euros incluant un placement à court terme pour 3 millions d'euros. A la clôture, elles atteignent 2 804 milliers d'euros.

5.2. CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Par activité	2007	2006
EDM	3 956	3 308
Fils haute technologie	3 525	3 718
Revêtement de surface	2 913	2 604
Revêtement de surface cédé & divers	696	955
Brut	11 090	10 585
EDM		
Fils haute technologie		
Revêtement de surface	147	182
Revêtement de surface cédé	450	498
Dépréciations	597	680
EDM	3 956	3 308
Fils haute technologie	3 525	3 718
Revêtement de surface	3 012	2 879
Montant net	10 493	9 905

L'évolution du poste client suit mécaniquement celui du chiffre d'affaires.

Conformément à la norme IFRS 7.37, le premier tableau ci-dessous présente une balance âgée des créances non échues et non dépréciées ; le second détaille les créances dépréciées.

	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2006
< 1 mois	4 166	3 414
> 1 mois < 3 mois	5 393	5 909
> 3 mois < 6 mois	846	582
> 6 mois	88	
TOTAL	10 493	9 905

Le montant des créances clients dépréciées s'élève à 844 milliers d'euros.

Cette somme se ventile en quatre catégories :

- litiges clients totalement dépréciés, sans évolution, dont la probabilité de recouvrement est quasiment nulle. Classés ci-dessous sous l'appellation « catégorie 1 »,
- clients ayant signé des plans d'apurement de passif, ou pour lesquels nous attendons des informations des administrateurs judiciaires (« catégorie 2 »),
- litiges mineurs survenus en fin d'exercice nous ayant conduit à établir une dépréciation dans l'attente du résultat des discussions engagées (« catégorie 3 »),
- litiges identifiés se traitant en justice.

	Valeur au 31/12/06	Valeur au 31/12/07	Recouvrable en 2008	Recouvrable > 1 an et < 5 ans	Dépréciation
Catégorie 1	196	196			163
Catégorie 2	20	20		10	17
Catégorie 3		7			5
Litige PFB	621	621	124	497	412
Litige Cilas	137	Soldé par transaction			
Total	974	844	124	507	597

Les dépréciations correspondent au montant hors taxes des créances, sauf pour le litige PFB qui n'est pas totalement déprécié.

5.3. STOCKS

Par nature	2007	2006
Matières premières et autres approvisionnements		
EDM	1 736	1 556
Fils haute technologie	1 772	1 351
Revêtement de surface	1 088	769
Sous total	4 596	3 676
Produits finis et en cours		
EDM	1 584	2 907
Fils haute technologie	2 283	2 495
Revêtement de surface		
Sous total	3 867	5 402
Dépréciations		
EDM	- 7	- 20
Fils haute technologie	- 69	- 131
Revêtement de surface	- 6	- 5
Montant net	8 381	8 922

Par activité	2007	2006
EDM	3 313	4 443
Fils haute technologie	3 986	3 715
Revêtement de surface	1 082	764
Montant net	8 381	8 922

Nous avons souligné, fin 2006, le caractère exceptionnel du niveau de stock de produits finis EDM ; celui-ci est revenu à son niveau habituel.

A noter que les stocks de matières comprennent près de 600 milliers d'euros nécessaires au démarrage de la filiale HWA.

5.4. AUTRES ACTIFS COURANTS

Par nature	2007	2006
Emballages consignés	75	69
Personnel & charges sociales	8	60
Etat TVA	591	612
Etat subventions & produits à recevoir	413	237
Débiteurs divers	17	55
Avances et acomptes	55	33
Charges constatées d'avance	391	178
Total	1 550	1 246

Les échéances de ces actifs sont inférieures à 3 mois, sauf le dégrèvement de taxe professionnelle concernant 2007 dont le remboursement intervient usuellement au cours du deuxième semestre.

5.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs Brutes	A l'ouverture	Acquisitions	Virements compte à compte	Cessions	Ecart de conversion	Fin de période
Thermocompact	17 531	1 757		- 33		19 255
Terrain, Bâtiments & Agencements	3 362	382	576			4 321
Matériel & divers	9 192	797	- 576	- 33		9 380
Matériel en crédit-bail	4 976	578				5 554
FSP-one SAS	6 987	242		- 70		7 159
Terrain, Bâtiments & Agencements	3 240	41	53	- 1		3 333
Matériel & divers	3 639	58	- 53	- 69		3 575
Matériel en crédit-bail	108	143				251
HWA		4 001				4 001
Bâtiment en cours & Agencements		1 501				1 501
Matériel		2 436				2 436
Matériel en transit		64				64
FSP-one Inc. : Matériel	28				- 3	25
	24 546	6 000		- 103	- 3	30 440

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Dotation de la période	Sur Cessions	Ecart de conversion	Fin de période	Valeurs Nettes
Thermocompact	9 715	1 364	- 15		11 064	8 191
Terrain, Bâtiments & Agencements	706	297			1 002	3 318
Matériel & divers	5 498	668	- 15		6 151	3 230
Matériel en crédit-bail	3 512	399			3 911	1 643
FSP-one SAS	3 420	653	- 40		4 033	3 126
Terrain, Bâtiments & Agencements	1 253	228	- 1		1 479	1 854
Matériel & divers	2 121	404	- 39		2 486	1 089
Matériel en crédit-bail	46	22			68	183
HWA						4 001
Bâtiments & Agencements						1 501
Matériel & divers						2 436
Matériel en transit						64
FSP-one Inc. : Matériel	23	3		- 3	23	3
	13 157	2 020	- 55	- 3	15 119	15 321

Valeurs nettes par activité	2007	2006
EDM	8 736	6 538
Fils Haute technologie	4 729	3 573
Revêtement de surface	1 856	1 278
Total net	15 321	11 389

5.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent :

- aux logiciels achetés au sein du Groupe. La variation de valeur nette s'explique par la dotation aux amortissements de l'exercice (290 milliers d'euros) ;
- à la concession d'utilisation du sol au Vietnam. Valeur brute : 506 milliers de dollars. Cette concession s'amortit sur 49 ans.

5.7. GOODWILL

Le Goodwill s'élève, fin d'exercice, à 1 988 milliers d'euros. Une quote-part de ce montant étant valorisée à l'origine en devise, une variation de - 34 milliers d'euros a été enregistrée sur l'exercice sur la ligne « Ecart de conversion ».

Le goodwill se répartit par UGT de la façon suivante :

en milliers d'euros	Valeur à la clôture
Fils électroérosion	714
Fils de haute technologie	1 201
Revêtement de surface	73
Total	1 988

Des tests de dépréciation sont effectués sur ces différents actifs.

Les hypothèses retenues pour ces calculs sont les suivantes :

- un taux sans risque de 3,83 %,
- une prime de risque de 6,53 %,
- un bêta désendetté de 1,
- un taux de croissance à l'infini de 0.

Sur ces bases et compte tenu de la structure financière retenue, les taux d'actualisation utilisés pour réaliser les tests de dépréciation sont compris entre 7,65 % et 9,34 %.

Les données prévisionnelles retenues, pour ces tests, ont été élaborées sur la base des budgets 2008, sur une durée de cinq ans en tenant compte d'une évolution prudente de l'activité (de 1 % à 2 %) et de la marge (stable).

Cette analyse a montré qu'il n'y avait pas lieu de comptabiliser de dépréciation complémentaire à celle enregistrée en juin 2005, compte tenu des hypothèses retenues en fonction des éléments connus à ce jour.

5.8. ENDETTEMENT NET

Dettes financières	Capital restant dû au 31 décembre 2006	Nouveaux emprunts	Remboursements sur l'exercice	Capital restant dû au 31 décembre 2007	Dont part < 1 an	Part > 1 an et < 5 ans	Part > 5 ans
Endettement bancaire moyen terme	10 322	2 124	2 731	9 715	2 756	6 392	567
Endettement crédit-bail	264	741	181	824	247	528	49
Endettement divers	204		52	152	47	105	
Concours bancaires court terme	3 821	3 894	3 821	3 894	3 894		
Intérêts courus	15	12	15	12	12		
Juste valeur des instruments financiers	59		59				
Endettement	14 685	6 771	6 859	14 597	6 956	7 025	616
Liquidités	3 942			2 804			
Endettement net	10 743			11 793			

Les emprunts et dettes financières, à moyen terme à l'origine, sont détaillés par nature de taux dans le tableau ci-dessous. Les nouveaux emprunts ont été contractés à taux fixes.

L'intégralité de la dette a été contractée en euros.

	Total	Taux variables	Taux fixes
Moyen terme			
Endettement bancaire moyen terme	9 715	7 204	2 511
Endettement en crédit-bail	824		824
Endettement divers	152		152
Total	10 691	7 204	3 487

En 2002, et conformément à une obligation contractuelle des contrats d'emprunt, des couvertures de taux avaient été prises jusqu'en mars 2007. Aucun nouvel instrument financier n'a été contracté. Ce poste est donc soldé à la clôture.

Les contrats d'emprunts souscrits auprès de la Société Générale en tant que chef de file comportent une liste d'événements qui entraîneraient normalement le remboursement de la dette. En effet, du fait de l'augmentation de capital, le ratio minimal de détention par les familles Cornier - Mollard n'est plus respecté, mais le contrôle effectif n'a pas été modifié ; l'esprit de l'accord est donc maintenu.

Le taux de marge pris par les banques est indexé sur le respect des ratios de gearing et leverage. A fin 2007, le ratio de leverage n'est pas respecté, puisque l'endettement lié aux achats d'équipement pour la création de la filiale vietnamienne ne procure pas encore le résultat correspondant.

5.9. FOURNISSEURS

Répartition par activité	2007	2006
Fil électroérosion	3 770	4 332
Fil haute technologie	2 553	2 161
Revêtement de surface	1 669	1 105
Investissements	704	1 220
Total	8 696	8 819

L'augmentation du poste « Fournisseurs » correspond à la hausse de l'activité Revêtement de surface, ainsi qu'au montant restant dû sur certains des équipements en cours de mise au point au Vietnam.

5.10. AUTRES PASSIFS COURANTS

	2007	2006
Personnel & charges sociales	2 028	2 323
Etat	102	42
Créditeurs divers	29	87
Produits constatés d'avance		711
Total	2 159	3 164

La diminution du poste s'explique par :

- l'utilisation du produit constaté d'avance (indemnité d'assurance relative à la perte d'exploitation sur le début d'année 2007 à la suite de l'incendie en 2006 chez Thermocompact),
- la diminution des charges de personnel (baisse de la participation des salariés).

5.11. PROVISIONS COURANTES

La provision pour réfection du bâtiment a été réduite à 75 milliers d'euros compte tenu des travaux effectués et de l'actualisation de ceux restant à faire.

5.12. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Base	2007	2006
Sur différences temporaires issues des déclarations fiscales	877	1 120
Sur déficit reportable (HWA)	450	
Sur retraitements de consolidation		
• Crédit-bail	- 1 021	- 1 262
• Amortissements dérogatoires	- 1 943	- 2 162
• Autres retraitements immobilisations	- 339	- 189
• Instruments financiers		58
• Marges intragroupe	53	
Total retraitements	- 3 250	- 3 555
Solde base de calcul des impôts différés	1 923	2 435
Taux : 33,33 % (France) 7,5 % (Vietnam)		
Impôt différé passif décomposé selon les entités juridiques en		
• Impôts différés à l'actif	90	66
• Impôts différés au passif	825	877

5.13. PROVISIONS NON COURANTES

	2007	2006
Litige prud'hommes	21	21
Litige clients	47	
Indemnités de départ en retraite	247	309
Médailles du travail	62	63
Total	377	393

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES CONCERNANT LES ENGAGEMENTS DE RETRAITE

	2007	2006
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Evolution des salaires	2 % à 3,5 %	2 % à 3,5 %
Taux de charges sociales	46 %	46 %
Table de mortalité	TPRV93	TPRV93
Taux d'actualisation	4,5 %	4,5 %
Taux variable de rendement des actifs financiers	4,10 %	-

EVOLUTION DE LA PROVISION POUR INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

	2007	2006
Dette actuarielle à l'ouverture	409	333
Coûts des services passés	73	48
Prestations payées	- 31	- 20
Gains/pertes actuariels	-	48
Dette actuarielle à la clôture (A)	451	409
Juste valeur des actifs à l'ouverture	100	-
Versements effectués	100	100
Prestations payées	-	-
Rendements des actifs	4	-
Juste valeur des actifs à la clôture (B)	204	100
Provision à la clôture (A) - (B)	247	309
Coûts des services passés	- 73	- 48
Gains/pertes actuariels	-	-
Rendements des actifs	4	-
Charge de l'exercice	- 70	- 96

5.14. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2007

	Nombre de titres		Droits de vote	
Banque Populaire Développement	423 029	27,4 %	568 270	27,7 %
Alto Invest	154 584	10,0 %	154 584	7,5 %
CIC Banque de Vizille	110 570	7,2 %	196 570	9,6 %
Total : Partenaires Financiers	688 183	44,5 %	919 424	44,8 %
Sofil	301 982	19,5 %	482 019	23,5 %
Famille Mollard	93 395	6,0 %	186 726	9,1 %
Total : Management	395 377	25,6 %	668 745	32,6 %
Public	461 295	29,9 %	465 638	22,7 %
Total général	1 544 855		2 053 807	

Cette répartition est sans modification notable depuis l'augmentation de capital du mois d'avril 2007.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Description de l'engagement	A la clôture	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Garantie de passif T2R*				
Nantissement des équipements financés en crédit-bail	824	247	528	49
Hypothèque sur bâtiment	2 099	233	1 299	567
Cautionnement location local industriel	36	36		

* La garantie de passif suite à la cession de T2R est arrivée à échéance fin décembre 2007 et ne figure donc plus en engagement hors bilan. Néanmoins dans le cadre de la procédure d'assignation que Thermocompact a engagé à l'encontre de PFB-Industrie pour le règlement de factures impayées, la dite société PFB-Industrie a initié une demande reconventionnelle réfutant principalement la valeur de cession de T2R. Cette demande d'un montant net d'environ 1,2 Me est jugée totalement infondée par Thermocompact et ne fait donc l'objet d'aucune provision.

Les emprunts auprès de la Société Générale pour un total de 9 295 milliers d'euros font l'objet d'un contrat cadre avec des garanties croisées entre les sociétés.

PRÊTS À MOYEN TERME

Type de sûretés	date de départ	date de fin	part < 1 an	part > 1 an < 5 ans	part > 5 ans
			2 136	5 023	
Nantissement titres Financière FSP détenues par Thermocompact	sept-01	sept-10			
Nantissement titres FSP-one détenus par Financière FSP	sept-01	sept-10			
Garantie autonome à première demande accordée par Thermocompact	sept-01	sept-10			
Garantie autonome à première demande accordée par Financière FSP	sept-01	sept-10			
Garantie autonome à première demande accordée par FSP-one	sept-01	sept-10			
Cession du prêt Thermocompact - Financière FSP	sept-01	sept-10			

Les engagements en matière de droit à la formation s'élèvent à 11 484 heures. Au 31 décembre une demande est en cours d'étude.

6.2. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Entre les différentes sociétés du Groupe, les échanges sont de caractère commercial.

Il existe un contrat de services, entre la société SOFIL appartenant aux dirigeants de Thermocompact et les sociétés du Groupe, concernant la refacturation au temps passé de la direction générale, des services financiers et communication.

Les montants facturés par SOFIL aux différentes sociétés du Groupe se sont élevés à 464 milliers d'euros pour l'exercice 2007.

6.3. POLITIQUE ET PROCESS MIS EN ŒUVRE PAR L'ENTITÉ DANS LA GESTION DU CAPITAL

Les distributions de dividendes sont décidées chaque année en fonction des résultats du groupe.

Thermocompact gère son capital en utilisant les ratios suivants :

- Le ratio de « Gearing » qui correspond au rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés.

Ce ratio est de 0,78 à fin décembre 2007.

Dans le cadre des emprunts souscrits en 2001 auprès de la Société générale en tant que chef de file, des covenants prévoyaient des ratios objectifs à respecter à chaque clôture d'exercice. L'objectif en matière de Gearing était d'être inférieur à 1,8 fin 2007. Ce ratio est donc largement atteint.

- Le ratio de « Leverage » qui est égal aux dettes financières nettes consolidées sur l'excédent brut d'exploitation.

Ce ratio est de 2,4 à fin décembre 2007, ce qui signifie que si l'excédent brut d'exploitation était uniquement consacré au remboursement de la dette, celle-ci serait remboursée en moins de deux années et demi.

Les covenants en fixaient la limite à 2 pour cet exercice. Le dépassement correspond à l'endettement souscrit pour les investissements au Vietnam sur 2007 qui a augmenté le niveau d'endettement de deux millions d'euros sans dégager d'excédent sur cet exercice. Dès le démarrage de l'activité, la rentabilité générée par la filiale rétablira l'équilibre requis.

Il convient en outre de préciser que la société Thermocompact consolide notamment des sociétés françaises dont les comptes sociaux présentent des capitaux propres au moins égaux à la moitié du capital social au 31 décembre 2007, conformément à la législation française.

7. GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe THERMOCOMPACT est confronté à un certain nombre de risques.

Du fait de la surface de la société et de son historique, certains sont traités avec plus d'acuité que d'autres.

Pour une transparence de l'information, une revue, non exhaustive mais la plus complète possible, est faite ci-après :

RISQUES DE MARCHÉ

RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES ET PRIX

Les matières premières principalement utilisées dans nos processus de fabrication sont des matières soumises à des fluctuations de cours (l'or, l'argent, le rhodium, le palladium, le cuivre, le nickel, le laiton et le zinc). Pour toutes ces matières achetées, le Groupe dispose au minimum de deux sources d'approvisionnement possible.

De la description ci-dessus, il apparaît que les coûts d'achat principaux peuvent fluctuer de façon importante ; le risque réside donc en la capacité pour le Groupe à répercuter ces variations dans les prix de vente.

Depuis fin 2006, les cours de tous ces métaux sont automatiquement répercutés dans les prix de vente.

Le risque d'écart sur la répercussion de prix est donc principalement limité au décalage entre les délais de fabrication à partir des commandes, le délai de stockage et de livraison.

RISQUE DE CHANGE

Le Groupe n'est exposé que vis-à-vis du dollar, sous deux aspects :

- a) Le risque de conversion de la filiale américaine : les bilans et comptes de résultat de la filiale, initialement comptabilisés en dollars, sont convertis en euros pour les besoins de la consolidation.

Or, la variation de change de l'euro contre dollar modifie la valeur des actifs, passifs, produits et charges, même si leurs valeurs restent inchangées dans la devise d'origine.

Ce risque n'est pas couvert du fait du caractère long terme de l'investissement dans la filiale américaine.

L'écart de conversion est comptabilisé au bilan dans les capitaux propres.

- b) Le risque d'exposition commerciale concerne les ventes consolidées faites aux Etats-Unis et en Asie.

Tous les autres pays sont facturés en euro. Il n'existe pas de politique systématique de couverture de change.

Les ventes en dollars en 2007 se sont élevées à 16 515 milliers de dollars.

Les achats en dollars se sont élevés à 8 372 milliers de dollars.

Sur 2007, l'exposition nette sur le dollar s'est élevée à environ 8 143 millions de dollars. Ce qui signifie qu'à structure constante une variation de 10 % du cours du dollar induit un effet sur le résultat avant impôt de 0,6 million d'euros.

L'ouverture de l'usine HWA au Vietnam permettra de minimiser cette exposition puisque qu'une partie des ventes faites en Asie et aux Etats-Unis proviendra de cette usine dont les coûts varient comme le dollar.

Exposition du Groupe vis-à-vis du US dollar au 31 décembre 2007 (en milliers de \$)

Actifs	
Disponibilités	1 448
Créances clients	3 162
Stocks	1 264
Autres actifs courants	11
Passif	
Endettement	
Fournisseurs	720
Autres passifs courants	
Position nette	5 166

RISQUE DE TAUX

L'endettement bancaire du Groupe à moyen terme (10 690 milliers d'euros) est souscrit pour 7 204 milliers d'euros en taux variable.

Un écart de 1 % du taux induit un effet d'environ 75 K€ sur le résultat.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Il porterait potentiellement sur les comptes clients mais une diversification de notre encours au sein du Groupe, des conditions de paiement courtes, une assurance sur une partie de notre clientèle en minimisent l'impact.

Le risque lié à la prépondérance de sociétés du groupe Charmilles dans notre clientèle est de fait limité dans la mesure où les sociétés du réseau de distribution sont juridiquement indépendantes les unes des autres.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Outre l'endettement moyen terme, le Groupe dispose d'autorisations de lignes de financement court terme auprès de ses différentes banques, à hauteur de 8,2 millions d'euros maximum. Le risque lié aux covenants des contrats bancaires a été décrit au § 5.8.

RISQUES OPÉRATIONNELS

RISQUE INDUSTRIEL

La spécialisation des sites de production par activité, nécessaire à l'optimisation de la compétence des équipes et à la productivité, fait peser sur le Groupe un risque lié à l'arrêt accidentel d'une usine de fabrication.

Les sociétés FSP-one et HWA font partie d'enceintes closes et gardées en permanence.

De plus, toutes les sociétés du Groupe disposent d'un système d'alarme vers une société de surveillance extérieure qui permet en cas de sinistre ou d'intrusion dans un secteur où les opérateurs ne seraient pas présents, de donner l'alerte dans un délai court.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Conscient des spécificités de notre métier, requérant l'usage intensif de produits chimiques, de métaux (sous forme solide ou liquide), d'électricité, d'eau... nous apportons une attention toute particulière à ce sujet.

C'est la raison pour laquelle la société THERMOCOMPACT a adopté la démarche ISO 14000 dès 2001 et a obtenu la certification en 2002.

Les risques opérationnels, tant industriels qu'environnementaux, sont couverts dans des programmes d'assurance groupe auprès d'assureurs de notoriété internationale.

Quatre programmes permettent la couverture des risques opérationnels :

- dommages et pertes d'exploitation : tous sites,
- responsabilité civile professionnelle : tous sites,
- responsabilité civile produits aéronautiques avec extension spatiale : FSP-one France et Etats-Unis,
- atteinte à l'environnement : site de Metz-Tessy.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Thermocompact relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés expose les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice et relatifs à l'adoption par le groupe Thermocompact des nouvelles normes et des nouveaux amendements IFRS, ainsi que des nouvelles interprétations de l'IFRIC. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthodes comptables mentionnés ci-dessus, et de la présentation qui en a été faite.
- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1.4.8 et 5.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les données et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 1.4.8 et 5.7 donnent une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 28 mars 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AWENS GALET OLDRA
François OLDRA

MAZARS
Alain CHAVANCE

ÉLÉMENTS
FINANCIERS
DE LA
MAISON MÈRE

07



RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

A. INFORMATIONS ÉCONOMIQUES : L'ACTIVITÉ, LES RÉSULTATS ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE THERMOCOMPACT

PRINCIPAUX INDICATEURS

L'évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé peut être analysée au travers des chiffres et des commentaires suivants.

CHIFFRES CLÉS

En milliers d'euros	Exercice 2007		Exercice 2006		Exercice 2005	
Chiffre d'affaires net	34 627		30 763		24 961	
dont export		66,7 %		69,2 %		64,3 %
Matières et marchandises consommées	20 082	57,9 %	15 567	50,6 %	11 801	47,3 %
Autres charges externes	5 998	17,3 %	7 451	24,2 %	5 675	22,7 %
Charges de personnel	5 545	16,0 %	5 511	17,9 %	5 420	21,7 %
Excédent brut d'exploitation	2 429	7,0 %	3 730	12,1 %	2 050	8,2 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 076	3,1 %	1 500	4,9 %	1 577	6,3 %
Résultat d'exploitation	1 353	3,9 %	2 229	7,2 %	473	1,8 %
Résultat financier	- 446		- 564		+ 873	
Résultat exceptionnel	- 88		1 083		- 1 247	
Résultat net	606		1 556		21	
Capacité d'autofinancement	1 043		1 764		1 055	
Investissements	3 442		2 087		533	
Effectif moyen inscrit	109		111		116	

FAITS MARQUANTS

Afin d'assurer le développement commercial à l'international dans les meilleures conditions économiques, la Société s'est implantée en Asie, par la création d'une société à responsabilité limitée de droit Vietnamien, « Hi Tech Wires Asia » (HWA), au capital social de 3 millions de \$, détenu à 94,97 % par Thermocompact.

Cette unité produira des fils électroérosion et des fils spéciaux dans un bâtiment de 6000 m². L'objectif de tonnage est fixé à 1250 tonnes en 2008/2009, (80 % EDM ; 20 % Fils haute technologie).

Les travaux de gros œuvre ont démarré en mars 2007. Le début de la production était prévu à l'automne 2007, avec un programme d'investissements corporels d'environ 5,2 millions d'euros.

Ce planning ambitieux a été légèrement décalé ; après une phase d'échantillonnage clients à l'automne, les livraisons ont réellement démarré fin janvier 2008.

Pour financer cette croissance et permettre de continuer les programmes d'investissements en Europe, une augmentation de capital a été proposée au marché. Celle-ci est intervenue en avril 2007, par la création de 343 300 actions nouvelles, pour un montant net de 5 355 milliers d'euros.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

ACTIVITÉ ÉLECTROÉROSION

L'activité en fil électroérosion a été soutenue sur l'exercice, mais avec des disparités importantes par rapport aux exercices précédents en terme de mix produits et de répartition géographique. Le succès de nos produits « deuxième génération » dont nous avons pu élargir l'offre suite à la signature d'un accord de licence, a dopé nos ventes. Nous avons poursuivi nos efforts commerciaux en poursuivant notre politique de diversification de nos réseaux de distribution. Des phénomènes de stockage chez notre principal distributeur aux Etats-Unis expliquent un niveau de vente plus faible que prévu sur le continent américain.

ACTIVITÉ REVÊTEMENT DE SURFACE

Capitalisant les efforts des derniers exercices, le chiffre d'affaires a fortement progressé, en volume et sous l'effet de l'envolée des cours de l'or. Cet exercice a été consacré à la mise au point d'équipements spécifiques afin d'accroître notre capacité en dépôt d'or sélectif, offrant ainsi des solutions innovantes à nos clients, ce qui leur permet d'économiser la quantité d'or utilisée.

ANALYSE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Comme le montre le tableau ci-dessus, les charges externes et les frais de personnel sont correctement maîtrisés. La diminution du résultat d'exploitation s'explique par une baisse temporaire de la marge sur l'activité électroérosion due, d'une part, à un recul des ventes des produits haut de gamme aux Etats-Unis, et d'autre part, à l'augmentation des ventes en Asie, en dollar, des produits de « deuxième génération », à plus faible marge.

PROGRÈS RÉALISÉS OU DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Néant.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS OU DANS LES MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur en France. Selon cette réglementation, les comptes consolidés, présentés par ailleurs, sont établis sur le référentiel IFRS, alors que les comptes sociaux se réfèrent aux normes comptables françaises.

Au cours de l'exercice 2007, une provision pour indemnité de fin de carrière a été comptabilisée pour la première fois dans les comptes sociaux, satisfaisant ainsi à la méthode comptable dite préférentielle. S'agissant d'une première comptabilisation et conformément aux règles comptables applicables en la matière, le montant de la provision qui figurait en engagement hors bilan fin 2006 a été imputé sur les capitaux propres, soit 84 milliers d'euros. Cela constitue le seul changement de méthode de l'exercice.

ANALYSE DE L'ENDETTEMENT ET DU RÉSULTAT FINANCIER

• L'ENDETTEMENT NET (en millions d'euros)

La trésorerie s'est dégradée de 2,2 M€ sur l'exercice, du fait :

- d'un flux généré par l'activité de - 1,8 M€ dont + 1 M€ résulte de la marge brute d'autofinancement et - 2,8 M€ de la variation négative du besoin en fonds de roulement,
- d'un flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements de - 3,4 M€ dont - 2 M€ pour HWA,
- d'un flux lié aux opérations de financement de + 3 M€ dont les deux principaux éléments sont l'augmentation de capital de 5,3 M€ et les remboursements d'emprunts pour 2,1 M€.

Ces composantes ont contribué à une faible augmentation de l'endettement bancaire qui a évolué de 5,9 M€ fin 2006 à 6,3 M€ fin 2007.

• LE RÉSULTAT FINANCIER, de - 446 milliers d'euros, se décompose comme suit :

• intérêts bancaires	- 485 milliers d'euros
• intérêts « groupe »	+ 124 milliers d'euros
• intérêts et produits divers	+ 34 milliers d'euros
• effets de change	- 453 milliers d'euros
• reprises provisions suite à la transaction signée avec la société Caux	+ 334 milliers d'euros

Cette reprise de provision financière est compensée par une perte à hauteur de 309 milliers d'euros enregistrée en « charges exceptionnelles sur opération en capital ».

RÉSULTAT NET

Le résultat exceptionnel outre le mouvement décrit ci-dessus, enregistre principalement les mouvements de dotation et reprise de provision pour amortissements dérogatoires.

Le montant d'impôt société de 212 milliers d'euros comprend la charge d'impôt sur les sociétés correspondant au résultat fiscal de l'exercice ainsi que l'impôt sur les frais d'augmentation de capital comptabilisés en déduction de la prime d'émission. L'exercice clos le 31 décembre 2007 se solde donc par un résultat net comptable bénéficiaire de 606 046,07 euros.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'exercice a été consacré au lancement du SA, quatrième produit de la famille des produits de « deuxième génération », après les lancements commerciaux réussis des produits TEX, SE et SD ; il a conduit au dépôt d'un nouveau brevet.

La société n'a pas opté pour la comptabilisation des frais de développement à l'actif du bilan.

Le montant des dépenses de recherche et développement est évalué pour l'exercice à 532 milliers d'euros.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société va poursuivre sa croissance en développant ses produits à forte valeur ajoutée (politique de recherche et développement soutenue, stratégie de co-développement) et en renforçant ses positions grâce à l'avantage concurrentiel que constitue la base en Asie.

ACTIVITÉ ET RÉSULTAT DES FILIALES DE LA SOCIÉTÉ ET DES SOCIÉTÉS CONTROLÉES PAR ELLE

1/ ACTIVITÉ DES FILIALES

La société THERMOCOMPACT détenait au 31 décembre 2007 :

- 91 % du capital de la société FINANCIERE F.S.P., société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 €, dont le siège social est à METZ-TESSY (74370) - Z.I. Les Iles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 438 977 340 RCS ANNECY.
L'exercice clos le 31 décembre 2007 s'est soldé par un bénéfice net de 342 869,01 euros. Rappelons que cette société est une holding qui n'a aucune activité industrielle.
- 94,97 % du capital de la société Hi Tech Wires Asia (HWA), société vietnamienne au capital de 3.000.000 \$, dont le siège est à VSIP 1, 46 street, number 6, Thuan An District, BINH DUONG PROVINCE, VIETNAM
L'exercice clos le 31 décembre 2007 s'est soldé par une perte nette comptable de 253 784 €, aucun chiffre d'affaires n'ayant encore été enregistré sur 2007.

2/ ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS CONTROLÉES

La société THERMOCOMPACT contrôlait au 31 décembre 2007 :

- Indirectement 91 % du capital de la société F.S.P. - one (elle-même détenue à 100 % par la société FINANCIERE F.S.P.), société par actions simplifiée au capital de 10 200 000 €, dont le siège social est à PONT DE CHERUY (38230) - 31 Rue Giffard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 422 505 347 RCS VIENNE.
L'exercice clos le 31 décembre 2007 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 1 233 626, 80 euros pour un chiffre d'affaires de 20 276 359 euros.
Cette société est spécialisée dans la conception, la commercialisation et la fabrication de fils et torons de haute technologie.
- Indirectement 91 % du capital de la société F.S.P. - one Inc (elle-même détenue à 100 % par la société F.S.P. - one), société au capital de 900.000 \$, dont le siège social est à PLAINVILLE (Massachusetts) - 30 Taunton Street, aux Etats-Unis.
L'exercice clos le 31 décembre 2007 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 103 920 US dollars pour un chiffre d'affaires de 9 147 161 US dollars.
Cette société commercialise du fil de haute technologie fabriqué par FSP-one et du fil électroérosion fabriqué par la société THERMOCOMPACT. Elle commercialisera aussi, à partir de 2008, des produits en provenance de HWA.

RISQUE DE VARIATION DE COURS

La société, pour se prémunir contre les hausses de cuivre et laiton, applique dorénavant un tarif incluant une clause de répercussion automatique mensuelle de l'évolution des cours des métaux.

Concernant le risque de change, la société est exposée vis-à-vis du dollar par le risque de conversion de la filiale américaine et par le risque d'exposition commerciale sur les ventes faites aux Etats-Unis et en Asie. La livraison de la zone dollar par la filiale vietnamienne minimisera cet impact.

Il n'existe pas de politique systématisée de couverture de change.

B. INFORMATIONS JURIDIQUES : LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ, LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LES PARTICIPATIONS

A/ LES TITRES

DÉTENTION DU CAPITAL SOCIAL (Article L 233-13 du Code de Commerce) À FIN 2007

Au 31 décembre 2007, la répartition du capital social et des droits de vote est la suivante :

	Nombre de titres		Droits de vote	
Banque Populaire Développement	423 029	27,4 %	568 270	27,7 %
Alto Invest	154 584	10,0 %	154 584	7,5 %
CIC Banque de Vizille	110 570	7,2 %	196 570	9,6 %
Total : Partenaires Financiers	688 183	44,5 %	919 424	44,8 %
Sofil	301 982	19,5 %	482 019	23,5 %
Famille Mollard	93 395	6,0 %	186 726	9,1 %
Total : Management	395 377	25,6 %	668 745	32,6 %
Public	461 295	29,9 %	465 638	22,7 %
Total général	1 544 855		2 053 807	

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que :

- La Banque Populaire Développement détient plus du quart du capital social et des droits de vote à l'assemblée générale,
- La société SOFIL détient plus du dixième du capital social et plus du cinquième des droits de vote à l'assemblée générale,
- La société Alto-Invest détient un dixième du capital social et plus du vingtième des droits de vote à l'assemblée générale,
- La Banque de Vizille détient plus du vingtième du capital social et des droits de vote à l'assemblée générale,
- Monsieur Gilles MOLLARD détient plus du vingtième des droits de vote à l'assemblée générale.

DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRÉCÉDENTS - AVOIR FISCAL CORRESPONDANT OU MONTANT DES REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION DE 50 % OU DE 40 % ET CEUX NON ÉLIGIBLES A CETTE RÉFACTION (Article 243 Bis du Code général des Impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, nous vous rappelons le montant des dividendes mis en distribution :

Exercices	Nombre d'actions	Distribution aux actionnaires	Dividende unitaire	Avoir Fiscal	Revenu global	Revenus éligibles à l'abattement de 50 %	Revenus non éligibles à l'abattement de 50 %	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2006	1 544 855	386 213,75 €	0,25 €					138 686	247 527,75
31/12/2005	1 201 555	Néant	Néant						
31/12/2004	1 201 555	Néant	Néant						

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de distribuer et d'affecter le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 606 046,07 € de la manière suivante :

5 % à la Réserve légale, soit la somme de	30 302,30 €
Dividende à distribuer	386 213,75 €
Le solde, soit la somme de intégralement au poste Autres Réserves	189 530,02 €
Total	606 046,07 €

Soit un dividende unitaire de 0,25 € par action.

AVIS DE RÉGULARISATION DONNÉS ET ALIÉNATIONS D' ACTIONS EFFECTUÉES EN VUE DE RÉGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISÉES NON CONFORMES

Néant.

ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, le présent rapport doit rendre compte de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et doit établir la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L. 225-180 dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L. 443-1 à L. 443-99 du Code du Travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise. Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'inaccessibilité prévues aux articles L. 225-194 et L. 225-197, à l'article 11 de la Loi du 6 août 1986 et à l'article 442-7 du Code du Travail.

La proportion du capital détenue par les salariés au 31 décembre 2007 au sein du capital de la société THERMOCOMPACT en vertu des dispositions précitées est inexistante.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D' AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D' OFFRE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui sont susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

- Structure du capital : voir ci-dessus.
- Une détention des actions depuis plus de deux ans et au nominatif confère à son propriétaire un droit de vote double.
- Il n'existe entre les actionnaires aucun pacte, ni action de concert formalisés.

- Il n'est prévu aucune clause de dédommagement spécifique en cas de cessation des fonctions des mandataires sociaux et/ou des salariés.
- Il n'existe aucune règle spécifique de nomination des administrateurs de la Société n'existe, ni de procédure spécifique pour modifier les statuts de la Société en dehors des règles légales en vigueur.

OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES ACTIONS

(Article L. 225-211 du Code de Commerce)

Néant.

ÉLÉMENTS DE CALCUL ET RÉSULTAT DE L' AJUSTEMENT DES BASES DE CONVERSION ET DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION OU D' EXERCICE DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL OU DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D' ACHAT D' ACTIONS

Néant.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D' AUGMENTATION DE CAPITAL

En date du 15 février 2007, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société a délégué au conseil d'administration, avec faculté de délégation au Directeur Général, la compétence de décider d'augmenter en une ou plusieurs fois, dans un délai de 26 mois à compter de ladite assemblée générale, le capital social de la société à hauteur d'un montant maximum de 10 000 000 € prime d'émission comprise.

Le conseil d'administration a bénéficié de deux délégations de pouvoirs pour procéder à cette augmentation de capital :

- l'une avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- l'autre avec suppression du droit préférentiel de souscription.

En vertu de la délégation générale qui lui a été accordée par l'assemblée générale, par décision en date du 15 mars 2007, le conseil d'administration a délégué au Directeur Général de la société la compétence de décider d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital social de la société à hauteur de 10 000 000 € prime d'émission comprise, et ce avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Le 16 mars 2007, le Directeur Général a décidé, en vertu de cette délégation, d'initier une augmentation de capital d'un montant de 5 595 790 € par l'émission de 343 300 actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Les actions nouvelles ont été souscrites intégralement. Il reste donc à la société la possibilité d'une ou plusieurs augmentations de capital jusqu'à avril 2009, pour un montant de 4 404 210 €. A ce jour, aucun projet n'est en cours.

OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX SALARIÉS ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Néant.

ACTIONS ACHETÉES OU VENDUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS

Néant.

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE OU LA PRISE DU CONTRÔLE DE TELLES SOCIÉTÉS

Néant.

SOCIÉTÉS CONTROLÉES - PART DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ QUE CELLES-CI DÉTIENNENT (AUTO CONTRÔLE)

Néant.

B/ LES MANDATAIRES SOCIAUX

MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL (Article L 225-102-1 alinéa 2 du Code de Commerce)

La rémunération des mandataires sociaux s'est élevée pour l'année 2007 aux montants suivants :

Mandataire Social	Rémunération brute fixe	Rémunération variable ou exceptionnelle	Voiture de fonction	Jetons de présence	Total
Jean-Claude Cornier	128 333 €		3 996 €	Néant	132 329 €
Gilles Mollard	162 737 €			1 525 €	164 262 €
Bernard Mollard				1 525 €	1 525 €
Chantal Cornier				1 525 €	1 525 €
NAXICAP PARTNERS				1 525 €	1 525 €
SOFIL				12 196 €	12 196 €

La rémunération a été fixée par le conseil d'administration, elle ne comporte pas de montant exceptionnel pour l'exercice.

Les dirigeants ne perçoivent aucune autre rémunération dans les sociétés contrôlées par Thermocompact.

Depuis le 1^{er} février 2007, Monsieur Mollard n'est plus rémunéré par la société THERMOCOMPACT mais par la société SOFIL, qui refacture dans le cadre d'une convention réglementée les services rendus. Le montant ci-dessus comprend la rémunération concernant les deux sociétés.

Le Conseil d'Administration a décidé lors d'un Conseil du 18 juillet 2007 puis du 30 août 2007, d'octroyer à Monsieur Jean-Claude CORNIER une indemnité de départ en retraite de 60 000 €, hors charges, versée sur 2008.

OPÉRATIONS SUR TITRES RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS (Articles L 621-18-2 et 621-43-1 du Code monétaire et financier ; articles 223-22 et 223-26 du Règlement général de l'AMF)

Au mois de mars 2007 :

- Monsieur Jean-Claude CORNIER et Madame Karine CORNIER ont conjointement apporté à la société SOFIL 56 440 actions démembrées (usufruit Monsieur Jean-Claude CORNIER, nue-propriété Madame Karine CORNIER) qu'ils détenaient au sein du capital social de la société THERMOCOMPACT,
- Monsieur Jean-Claude CORNIER a apporté à la société SOFIL la pleine propriété de 60 441 actions qu'il détenait au sein du capital social de la société THERMOCOMPACT,
- Madame Chantal CORNIER a apporté à la société SOFIL la pleine propriété de 20 actions qu'elle détenait au sein du capital social de la société THERMOCOMPACT.

Monsieur Gilles MOLLARD a cédé 1 000 actions qu'il détenait au sein du capital social de la société THERMOCOMPACT.

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (Article R 225-102 du code de commerce)

Suite au départ en retraite annoncé de Monsieur Jean-Claude Cornier, lors de la séance du 18 juillet 2007, le conseil d'administration a décidé d'opter à compter du 30 septembre 2007, pour le régime de dissociation des fonctions de président et de directeur général. En effet, Monsieur Jean-Claude Cornier a été maintenu dans ses fonctions de Président de la Société et Monsieur Gilles Mollard a été nommé Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

JEAN-CLAUDE CORNIER

- Administrateur et Président du conseil d'administration de la société THERMOCOMPACT,
- Directeur Général de la société THERMOCOMPACT jusqu'au 30 septembre 2007,
- Cogérant de la société SOFIL,
- Cogérant de la société A CALEXIKA.

GILLES MOLLARD

- Administrateur de la société THERMOCOMPACT,
- Directeur général de la société THERMOCOMPACT depuis le 30 septembre 2007,
- Directeur général délégué de la société THERMOCOMPACT jusqu'au 30 septembre 2007,
- Président de la société FINANCIERE F.S.P.,
- Cogérant de la société SOFIL,
- Administrateur de la société SOFIMONT,
- Administrateur de la société S.E.C.M.H.,
- Administrateur de la société S.E.M.J.,
- Représentant permanent de la société SOFIMONT, elle-même administrateur de la société COMPAGNIE DU VAL MONTJOIE,
- Administrateur de la société STBMA.

BERNARD MOLLARD

- Administrateur de la société THERMOCOMPACT,
- Président du conseil d'administration et Directeur Général de la société SOFIMONT,
- Président du conseil d'administration la société S.E.C.M.H.,
- Administrateur de la société S.T.B.M.A.,

- Administrateur de la BANQUE POPULAIRE DES ALPES,
- Représentant permanent de la société S.E.C.M.H., elle-même Président de la société S.O.G.E.R.A.,
- Président du conseil de surveillance de la société SOFIL,
- Président de la société COMPAGNIE DU VAL MONTJOIE,
- Représentant permanent de la société COMPAGNIE DU VAL MONTJOIE, elle-même administrateur de la société S.E.M.J.

AMÉDÉE NICOLAS

- Représentant permanent de la société NAXICAP PARTNERS, elle-même administrateur des sociétés suivantes :

Dénomination sociale exacte	Forme juridique	Mandat exercé par NAXICAP
ABBP INVESTMENTS	SAS	Membre du Comité Stratégique et de Contrôle
AFFIPRINT	SA	Administrateur
ALTAVIA	SA	Administrateur
ALVEGA	SA	Administrateur
AMM PROCESS	SAS	Membre du Comité Stratégique
AQUALANDE	SA	Administrateur
AUBRAC DEVELOPPEMENT	SA	Membre du Conseil de Surveillance
CANAL TOYS	SA	Administrateur
CAPUCINE	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
CIRRUS INVESTISSEMENT	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
CPFK	SA	Membre du Conseil de Surveillance
DEFTA	SA	Membre du Conseil de Surveillance
DESSANGE INTERNATIONAL	SA	Administrateur
DIVOBIS	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
DS PARTICIPATIONS	SA	Administrateur
EM TECHNOLOGIES	SA	Administrateur
EPB DEVELOPPEMENT	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
EQUALLIANCE	SA	Membre du Conseil de Surveillance
EURELEC ENTREPRISES	SA	Administrateur
EUROPE ENVIRONNEMENT	SA	Administrateur
EXAKIS GROUPE	SAS	Membre du Comité de Surveillance
FINAGAR	SAS	Membre Comité de Surveillance
FINANCIERE 12	SAS	Membre du Comité Stratégique

FINANCIERE AMYOT	SA	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE ANAVEO	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE APAP	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE ASM	SAS	Membre du Comité
FINANCIERE COFRAD	SAS	Membre du Comité Stratégique
FINANCIERE COPLAN	SAS	Membre du Comité Stratégique
FINANCIERE DE BOISSY	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE DISTRIPECHE	SAS	Membre du Comité de surveillance
FINANCIERE ELECTROFROID	SA	Administrateur
FINANCIERE LA TURDINE	SA	Administrateur
FINANCIERE MS	SAS	Membre du Comité
FINANCIERE UTRAM	SA	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE VOODOO	SAS	Membre du Comité Stratégique
FINANCIERE XD	SAS	Membre du Comité
FPM	SA	Administrateur
FRUITE ENTREPRISES	SA	Administrateur
GRIMAUD La Corbière	SA	Membre du Conseil de Surveillance
HOMELIDAYS	SAS	Membre du Comité Stratégique
ILLINIZA	SA	Administrateur
KERIA	SA	Membre du Conseil de Surveillance
L. BERNARD	SA	Administrateur
MAAT FINANCES	SA	Administrateur
MAC	SA	Membre du Conseil de Surveillance
MAC	SA	Censeur
MAGIQUE	SA	Membre Comité de Surveillance
MAIKE	SA	Administrateur
MB INDUSTRIES	SA	Administrateur
MIDI STEAK	SA	Administrateur
MOBIKY	SAS	Membre du Comité Stratégique
NACTIS	SAS	Membre du Comité d'orientation
NAXA	SAS	Membre Comité de Surveillance
OBER	SA	Administrateur
OPENDISC	SA	Membre du Conseil de Surveillance
ORALIA INVESTISSEMENT	SA	Administrateur
P&A FINANCES	SA	Administrateur

PORT ADHOC	SAS	Membre du Comité Stratégique
PROVOL	SA	Membre du Conseil de Surveillance
QOL DEVELOPPEMENT	SA	Administrateur
RAGT	SA	Membre du Conseil de Surveillance
RAVE	SA	Administrateur
RAVE DEVELOPPEMENT	SA	Administrateur
REMA YOU CROISSANCE	SA	Administrateur
REMA YOU DEVELOPPEMENT	SA	Administrateur
SALAISONS MORONI	SA	Administrateur
SERIMATEC	SAS	Membre du Comité
SFA	SAS	Membre du Comité Consultatif
SFPI	SA	Administrateur
SMG	SA	Administrateur
SOFILAB - FINANCIERE LA BOISSIERE	SA	Membre du Conseil de Surveillance
SPC	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
STANTEC	SA	Membre du Conseil de Surveillance
TEINTURERIES LA TURDINE	SA	Administrateur
THERMOCOMPACT	SA	Administrateur
TIDEC	SA	Administrateur
TOPCO	SAS	Administrateur

CHANTAL CORNIER

- Administrateur de la société THERMOCOMPACT,
- Membre du conseil de surveillance de la société SOFIL,
- Cogérant de la société A CALEXIKA.

DANIELLE MOLLARD, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA SOCIÉTÉ SOFIL, ADMINISTRATEUR

- Membre du conseil de surveillance de la société SOFIL.

SITUATION DES MANDATS SOCIAUX

Après examen de la situation des membres du conseil d'administration, nous vous informons qu'aucun mandat n'est arrivé à expiration.

Toutefois, les membres du Conseil d'Administration ont décidé par décision du 17 décembre 2007 de proposer au vote de l'assemblée générale la nomination de Monsieur Michel MOGGIO en qualité de nouvel administrateur de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

C. AUTRES INFORMATIONS NON FINANCIÈRES : SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ (Article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce)

1/ CONSÉQUENCES SOCIALES

L'effectif moyen de la société est de 109 personnes au 31 décembre 2007.

L'horaire est de 35 heures.

Effectif moyen de l'exercice	109
Effectif à temps partiel	6
Nombre de recrutements en CDI	13
Nombre de recrutements en CDD	4
Nombre de départs (hors licenciements)	16
Nombre de licenciements	3
Nombre de jours d'absence	1 682
Masse salariale hors charges	3 727 780 €
Nombre d'accidents du travail	13
Dépenses formation	77 374 €
Nombre d'heures de formation	2 160
Nombre de personnes formées	94
Nombre de personnes handicapées	2
Nombre d'intérimaires moyen	17
Utilisation d'un centre d'aide au travail (CAT)	Oui
Existence d'un contrat d'intéressement	Oui

2/ CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES

Un programme d'actions a été mis en place à notre station de traitement des effluents, pour nous permettre d'être conforme début octobre 2007 aux nouveaux seuils de rejets imposés par l'arrêté ministériel du 30 juin 2006, et par ce fait de réduire les concentrations de nos rejets liquides.

Suite à l'installation en 2006 d'un nouveau laveur de gaz, nous avons pu réduire nos rejets atmosphériques.

Nos différents déchets dangereux ou non dangereux sont envoyés vers des centres agréés, et sont suivis jusqu'à destruction complète par le biais d'une procédure de suivi des déchets.

L'audit de suivi de certification environnementale ISO 14001 a été réalisé au mois de septembre 2007, aucune non-conformité n'a été révélée. L'audit de suivi de l'ISO 9001 s'est également déroulé de façon satisfaisante. Nous avons obtenu pour la

première fois la certification ISO TS 16 949 (automobile).

Au cours de la visite de contrôle de la DRIRE qui a eu lieu en octobre 2007, le bon fonctionnement de nos procédés a été validé.

Nous continuons toujours à travailler avec VEOLIA, prestataire de la gestion de notre station de traitement des effluents, pour réduire au maximum les valeurs de nos rejets liquides.

Nous prévoyons sur 2008, de procéder à une évaluation interne par rapport à la norme aéronautique EN 9100.

ACTIVITÉ POLLUANTE OU À RISQUE (Article L 225-102-2 du Code de Commerce)

La société répond de l'appellation « site classé », et fait donc l'objet d'un contrôle rigoureux et continu de la part de la DRIRE, qui s'ajoute aux mesures préventives décrites dans le paragraphe conséquences environnementales.

Le site de Metz Tassy est assuré contre les risques pollution.

D. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT EST ÉTABLI

Il convient de préciser qu'entre le 1^{er} janvier 2008 et la date à laquelle le présent rapport a été établi, aucun événement important ne s'est déroulé.

E. AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

AMORTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES ET AUTRES AMORTISSEMENTS NON DÉDUCTIBLES (Article 39-4 du Code Général des Impôts)

Le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève, pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, à 16 700,37 euros.

Le montant de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces dépenses s'élève à 5 566 euros.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours des cinq derniers exercices.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)

Date d'arrêté	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Durée d'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 142 852,39	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Nombre d'actions ordinaires	1 544 855	1 201 555	1 201 555	1 201 555	1 201 555
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	34 626 867	30 762 935	24 961 174	29 461 332	25 057 394
Résultat avant IS, Participation, dotation aux amortissements, dépréciations & provisions	766 785	4 104 175	- 2 377 147	2 344 337	2 564 756
Impôt sur les bénéfices	212 423	906 758	77 627	- 671 021	347 303
Participation des salariés		285 120			57 102
Dotations amortissements, dépréciations & provisions	- 51 685	1 356 058	- 2 476 146	6 065 586	1 959 140
Résultat net	606 046	1 556 239	21 372	- 3 050 228	201 211
Résultat distribué	386 214**	386 214*			60 078
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après IS, Participation, avant dotation amortissements, dépréciations & provisions	0,36	2,42	- 2,04	2,51	1,80
Résultat après IS, participation, dotation amortissements, dépréciations & provisions	0,39	1,3	0,02	- 2,54	0,17
Dividende attribué	0,25**	0,25*	0,00	0,00	0,05
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	109	111	116	137	130
Masse salariale	3 886 178	3 895 367	3 776 306	4 567 878	3 771 199
Charges sociales	1 659 883	1 615 671	1 643 292	1 944 467	1 613 207

* Les nouvelles actions créées lors de l'augmentation de capital ont bénéficié de la distribution

** Dividende proposé à l'assemblée générale du 6 juin 2008

En conclusion de ce rapport, nous vous demandons de bien vouloir :

- approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- affecter le résultat de l'exercice comme indiqué ci-dessus,
- donner quitus aux administrateurs,
- approuver les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce,
- vous prononcer sur la nomination d'un nouvel administrateur.

COMPTE DE RÉSULTAT

en euros	France	Exportation	2007	2006
Ventes de marchandises	162 534	2 388 329	2 550 863	2 265 162
Production vendue de biens	11 348 166	20 701 500	32 049 666	28 419 686
Production vendue de services	5 247	21 092	26 339	78 088
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 515 947	23 110 920	34 626 867	30 762 935
Production stockée			(710 887)	1 110 294
Production immobilisée			3 905	400
Subventions d'exploitation			(30 437)	51 545
Reprises sur dépréciations, provisions & transferts de charges			1 186 801	6 760 150
Autres produits			816 452	225 278
PRODUITS D'EXPLOITATION			35 892 701	38 910 602
Achats de marchandises			2 230 256	2 246 537
Variation de stock (marchandises)			191 916	(172 576)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			18 525 401	15 254 768
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(154 257)	(652 302)
Autres achats et charges externes			5 997 807	7 450 585
Impôts, taxes et versements assimilés			598 828	709 770
Salaires et traitements			3 886 178	3 895 367
Charges sociales			1 659 883	1 615 671
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			981 116	886 170
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 109	160 250
Dotations aux provisions			65 400	454 177
Autres charges			527 169	4 832 456
CHARGES D'EXPLOITATION			34 539 806	36 680 873
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 352 894	2 229 728
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			196 490	176 178
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			43 823	3 230
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			466 600	16 716
Différences positives de change			36 116	156 066
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			743 029	352 190
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			53 495	59 786
Intérêts et charges assimilés			640 061	571 129
Différences négatives de change			495 604	285 843
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			1 189 159	916 757
RÉSULTAT FINANCIER			(446 130)	(564 567)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			906 765	1 665 162
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			712	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			27 720	1 855 239
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			371 543	855 035
PRODUITS EXCEPTIONNELS			399 263	2 710 986
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				544 900
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			326 459	855 949
Dotations exceptionnelles aux dépréciations et provisions			161 099	227 182
CHARGES EXCEPTIONNELLES			487 558	1 628 031
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(88 295)	1 082 956
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				285 120
Impôts sur les bénéfices			212 423	906 758
TOTAL DES PRODUITS			37 034 993	41 973 778
TOTAL DES CHARGES			36 428 947	40 417 539
BÉNÉFICE			606 046	1 556 239

BILAN

ACTIF

en euros	31/12/2007			31/12/2006
	Montant Brut	Amortissements Dépréciations	Montant Net	Montant Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	428 408	212 450	215 958	59 679
Fonds commercial	73 176		73 176	73 176
Autres immobilisations incorporelles	1 935 150	1 935 150		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	115 520		115 520	115 520
Constructions	5 933 163	3 023 834	2 909 329	2 317 369
Installations techniques, matériel, outillage	8 648 376	5 606 429	3 041 947	2 161 000
Autres immobilisations corporelles	661 105	562 719	98 386	114 169
Immobilisations en cours	127 909		127 909	1 379 065
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres participations	4 810 896		4 810 896	2 730 000
Créances rattachées à des participations	1 680 000		1 680 000	2 280 000
Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISÉ	24 413 702	11 340 583	13 073 119	11 229 977
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 479 592	12 771	2 466 821	2 310 757
En-cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis	796 727	234	796 492	1 496 509
Marchandises	82 544		82 544	274 459
Avances et acomptes versés sur commandes				223
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 994 926	596 832	8 398 095	8 015 637
Autres créances	3 473 257	50 000	3 423 257	3 160 775
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	13 910		13 910	3 013 910
Disponibilités	1 958 709		1 958 709	623 105
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	196 961		196 961	133 510
ACTIF CIRCULANT	17 996 625	659 836	17 336 788	19 028 886
Ecart de conversion actif	53 495		53 495	59 786
TOTAL GÉNÉRAL	42 463 822	12 000 419	30 463 403	30 318 649

PASSIF

en euros	31/12/2007	31/12/2006
Capital social versé	5 142 852	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 212 047	
Réserve légale	339 425	261 613
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves	1 419 944	411 525
Report à nouveau		
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	606 046	1 556 239
Subventions d'investissement	2 861	5 424
Provisions réglementées	1 889 396	2 099 841
CAPITAUX PROPRES	13 612 572	8 334 642
Provisions pour risques	121 123	80 286
Provisions pour charges	177 066	454 177
PROVISIONS	298 189	534 463
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 254 951	9 580 314
Emprunts et dettes financières divers	1 354 055	1 799 299
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 644 806	5 495 758
Dettes fiscales et sociales	1 177 813	2 637 647
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 099 607
Autres dettes	118 374	138 462
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		692 237
DETTES	16 549 999	21 443 325
Ecart de conversion passif	2 643	6 220
TOTAL GÉNÉRAL	30 463 403	30 318 649
<i>Résultat de l'exercice en centimes</i>	<i>606 046,07</i>	
<i>Total du bilan en centimes</i>	<i>30 463 402,51</i>	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en euros)	2007	2006
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	606 046	1 556 239
Eliminations des charges et produits sans impact sur la trésorerie		
Dotations aux amortissements	981 116	886 170
Dotations aux provisions	279 994	206 682
Reprises de provisions	- 810 506	105 635
Résultats de cessions d'immobilisations	- 10 402	- 988 191
Quote-part subvention investissement	- 2 563	- 2 045
Marge brute d'autofinancement	1 043 685	1 764 490
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 842 031	1 901 770
Stocks et encours	735 869	- 1 972 286
Créances clients	- 375 075	- 1 235 750
Autres créances	- 75 438	- 646 569
Dettes fournisseurs	- 955 227	3 422 353
Autres dettes	- 2 172 160	2 334 022
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 1 798 346	3 666 259
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	- 3 441 576	- 2 087 163
Immobilisations incorporelles	- 171 243	- 13 173
Immobilisations corporelles	- 1 189 437	- 2 073 990
Immobilisations financières	- 2 080 896	0
Cessions d'immobilisations corporelles	27 720	1 844 139
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 3 413 856	- 243 024
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés	- 386 214	0
Augmentation de capital en numéraire	5 354 899	0
Emissions d'emprunts	124 000	1 500 000
Remboursements d'emprunts	- 2 062 402	- 2 073 381
Variation comptes courants avec les sociétés du groupe	- 49 017	310 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 981 266	- 263 381
Variation de trésorerie	- 2 230 937	3 159 855
Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	1 160 875	- 1 998 979
Trésorerie de clôture	- 1 070 061	1 160 875
Variation de trésorerie	- 2 230 937	3 159 855

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX :

Conformément aux préconisations du CNC, les variations du besoin de fonds de roulement sont présentées pour leur montant net des mouvements de dépréciations détaillés dans la note 10.

Seuls figurent donc sous les lignes « Dotations et Reprises de provisions », les variations de provisions pour risques et charges ainsi que les mouvements concernant les amortissements dérogatoires ; (Tableau de provisions : note 11).

La marge brute d'autofinancement ressort à 1 044 milliers d'euros.

L'analyse détaillée du besoin en fonds de roulement permet de constater la maîtrise des postes « Stocks » et « Clients ». En effet, en période de croissance du chiffre d'affaires, les stocks ont baissé de 736 milliers d'euros sur les produits en cours et finis, et le poste clients augmenté de 375 milliers d'euros, équivalent à la croissance mécanique liée à l'augmentation du chiffre d'affaires.

La baisse du poste « Fournisseurs » équivaut à la diminution du poste « Fournisseurs d'immobilisations » qui s'élevait à 1 100 milliers d'euros à fin décembre 2006, et qui est soldé à fin 2007.

La dégradation du poste « Autres dettes » s'explique principalement comme suit :

- variation des dettes d'impôts sur les sociétés : du fait de la non compensation sur l'exercice précédent entre la dette d'IS et les acomptes versés, l'écart sur 2007 s'élève à la totalité de la charge d'impôt de 2006, soit 906 milliers d'euros ;
- baisse de 323 milliers d'euros des dettes dues au titre du personnel, essentiellement participation et intéressement ;
- disparition du produit constaté d'avance de 692 milliers d'euros, correspondant au montant perçu en 2006 pour couvrir la perte d'exploitation 2007.

La diminution des immobilisations financières correspond au versement du capital de la filiale HWA (2 849 milliers de dollars).

Les flux liés aux opérations d'investissements (- 3 414 milliers d'euros) ont été essentiellement financés par les flux liés aux opérations de financement de + 2 981 milliers d'euros, comprenant l'augmentation de capital de 5 355 milliers d'euros (nette des frais relatifs à cette opération).

Globalement, la trésorerie s'est dégradée de 2 231 milliers d'euros, passant d'un solde positif de 1,1 million d'euros à un solde négatif de 1,1 million d'euros, dont 0,8 million d'acompte d'IS qui sera remboursé dès le mois d'avril.

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

FAITS MARQUANTS

Comme annoncé l'an passé, Thermocompact a créé une filiale au Vietnam. Cette société dénommée Hi-Tech Wires Asia (HWA) est destinée à fournir des fils électroérosion, base laiton, pour les marchés de la zone dollar et des fils haute technologie en Asie. Sur le montant prévu d'investissements de 5 millions d'euros, 4 ont été engagés sur 2007. Ce montant permet de couvrir le niveau de production prévu pour 2007.

La phase de mise au point des équipements a nécessité trois mois de plus que prévu décalant le début de la commercialisation à fin janvier 2008.

Cette opération a été financée par l'augmentation de capital de 5,3 millions d'euros proposée en avril 2007 et des emprunts souscrits directement par la filiale.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes sociaux annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte :

- du règlement CRC 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général,
- des règlements ultérieurs applicables du CRC, ainsi que des avis et recommandations applicables du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue pour le traitement des frais d'acquisitions des différentes catégories d'actifs est la comptabilisation en charge de l'exercice.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Au cours de l'exercice 2007, une provision pour indemnité de fin de carrière a été comptabilisée pour la première fois dans les comptes sociaux, satisfaisant ainsi à la méthode comptable dite préférentielle. S'agissant d'une première comptabilisation et conformément aux règles comptables applicables en la matière, le montant de la provision qui figurait en engagement hors bilan fin 2006 a été imputé sur les capitaux propres, soit 84 milliers d'euros. La dotation normative au titre de 2006 se serait élevée à 50 milliers d'euros. Sur les méthodes de calcul, se reporter au 1.2.2.

1. NOTES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

1.1. ACTIF

1.1.1. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- La ligne du bilan « Concessions, brevets et droits similaires » regroupe des licences d'exploitation et des logiciels informatiques (évalués à leur coût d'acquisition) amortis sur une durée généralement appliquée de 8 ans.
- Les fonds de commerce acquis ne sont pas amortis.

Rappel de la composition historique du montant du poste fonds de commerce :

Thermocompact	21 344
Galvafil	50 308
Crusor	1 524
Total	73 176

Des dépréciations sont éventuellement constatées lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage de ces actifs (calculée en fonction du niveau et des perspectives d'activité et de rentabilité de ces actifs) devient inférieure à la valeur d'acquisition.

- Le poste « Autres immobilisations incorporelles » correspond à l'écart de réévaluation constaté dans le cadre de l'absorption de Thermocompact par la Financière Thermo et comptabilisé en immobilisation incorporelle conformément à la demande de l'AMF lors de l'introduction de la société au Second marché en 1998. Cet écart, qui s'élève à 1 935 150 € en valeur brute, a fait l'objet d'un amortissement sur 8 ans et est donc totalement amorti.
- La société n'a pas opté pour la comptabilisation des frais de développement à l'actif du bilan (PCG art 311-3). Le montant agrégé des dépenses de recherche et développement est évalué pour l'exercice à 532 milliers d'euros.

1.1.2. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (production immobilisée).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, selon les durées d'utilisations suivantes, en années :

Tréfileuse spécifique	15
Revêtement de surface	7 à 15
Diffuseur	10
Four	15 à 20
Aménagements de terrain	10
Bâtiments industriels	30
Bâtiments traditionnels	40
Aménagements, agencements intérieurs	10
Installations techniques	5 à 10
Matériel de manutention	de 5, 7 à 10
Matériel informatique	de 5 à 10
Matériel de bureau	10
Mobilier	10

La base amortissable est déterminée à partir de la valeur d'achat des biens sans tenir compte d'une valeur résiduelle. En effet, les équipements étant spécialement conçus ou adaptés à notre activité, il n'existe pas de valeur marchande de référence pour ces biens.

Seul le bâtiment a fait l'objet d'une approche par composant. En ce qui concerne les équipements industriels, aucun composant significatif n'a été identifié.

Lorsque la durée d'amortissement fiscale est différente (durée d'usage) de la durée d'amortissement en comptabilité (durée d'utilité), un amortissement dérogatoire est comptabilisé.

Les immobilisations en cours correspondent aux immobilisations non mises en service au 31 décembre 2007.

1.1.3. PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription.

De manière générale, des dépréciations sont constatées si la valeur d'utilité des titres de participation, calculée en fonction de l'actif net et des perspectives d'évolution et de rentabilité des sociétés concernées, et s'appuyant, pour certaines participations sur une analyse des cash flows futurs, actualisés au taux de 8,97 %, est inférieure à la valeur d'inscription des titres en comptabilité.

1.1.4. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les prêts, dépôts, autres créances et autres titres immobilisés sont évalués à leur valeur nominale, diminuée le cas échéant par une dépréciation.

1.1.5. STOCKS ET EN-COURS

Les matières premières et les approvisionnements autres que métaux précieux sont valorisés à leur coût d'achat.

Les métaux précieux sont valorisés au cours moyen d'achat des produits en stock à la clôture. Les travaux en cours et les produits finis sont évalués au coût de production comprenant les consommations de matières premières et les charges directes et indirectes de production. Les frais hors production (frais de commercialisation, administratifs...) et les frais financiers sont exclus de cette valorisation.

Les stocks de déchets sont comptabilisés à leur valeur de récupération.

Les stocks sont dépréciés de manière à les évaluer au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

1.1.6. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

À la clôture de chaque exercice, les risques de non recouvrement sont pris en compte, et une dépréciation est constituée le cas échéant pour ramener la valeur comptable à la valeur d'inventaire.

1.1.7. ÉCART DE CONVERSION ACTIF

Les ventes sur les Etats-Unis et l'Asie sont libellées en dollars.

L'écart de conversion actif provient de la conversion au dernier jour de l'exercice des créances libellées en devises au cours de clôture.

1.2. PASSIF

1.2.1. PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe une obligation résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie.

Les actions réglementaires ou judiciaires ou les affaires litigieuses ou contentieuses probables ou en cours ont été examinées en liaison avec les conseils juridiques et/ou les avocats de la société.

Au regard de l'estimation retenue des risques encourus, une provision de 20 milliers d'euros correspondant à des affaires prudhommales en cours et une provision de 47 milliers d'euros pour litige clients ont été comptabilisées au 31 décembre 2007.

1.2.2. ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE RETRAITES ET AVANTAGES ASSIMILÉS

La société a comptabilisé pour la première fois sur cet exercice les engagements pris en matière de retraites et avantages assimilés.

Le montant de l'indemnité de départ en retraite est calculé selon une méthode rétrospective (en fonction des droits acquis à la date de clôture) et actualisé au taux de 4,5 %, après prise en compte d'un taux de charges sociales à 46 %.

Le calcul est également pondéré par plusieurs coefficients :

- la probabilité de maintien dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite à 65 ans.
- la probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite,
- l'évolution des salaires (3,5 %).

Les hypothèses actuarielles sont revues tous les six mois. Sur l'exercice 2007, elles prennent en compte la loi sur le financement de la sécurité sociale promulguée en décembre 2007.

A noter qu'une partie de l'engagement est couverte par un contrat d'assurance contracté sur l'exercice 2006 dont la valeur s'élève à 103 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

2. DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Début d'exercice	Acquisitions	Virement	Cession	Fin d'exercice
Fonds de commerce & écart de réévaluation	2 008 325				2 008 325
Logiciels	257 166	171 243			428 408
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 265 491	171 243			2 436 734
Terrains	115 520				115 520
Constructions sur sol propre	3 633 984	342 717			3 976 701
Constructions : Install. générales, agencements	1 415 951	39 382	501 129		1 956 462
Equipements industriels	7 129 640	85 293	1 433 443		8 648 376
Matériel de transport	472	16 947		472	16 947
Matériel de bureau, informatique, mobilier	654 507	10 508	11 175	32 031	644 158
Immobilisations corporelles en cours	1 379 065	694 591	- 1 945 747		127 909
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 329 138	1 189 437		32 503	15 486 072
Autres participations et créances rattachées	5 010 000	2 080 896		600 000	6 490 896
Autres titres immobilisés	359 142			359 142	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 369 142	2 080 896		959 142	6 490 896
TOTAL GÉNÉRAL	21 963 771	3 441 576		991 645	24 413 702

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'acquisition correspond au coût du logiciel de gestion de production.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions concernant les constructions et leurs agencements correspondent à la reconstruction de la partie de bâtiment détruite par l'incendie de 2006.

Les investissements principaux concernent :

- l'environnement de la machine de dorage sélectif (cette machine est pour sa part principale financée en crédit-bail),
- le système de protection contre l'incendie, l'intrusion et les risques chimiques.

La machine à zinguer qui remplace les quatre équipements détruits par l'incendie en 2006 figurait en immobilisation en cours à fin 2006. Par virement de compte à compte, elle est dorénavant comptabilisée en matériel et amortie.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

L'augmentation de ce poste concerne le capital investi dans la filiale vietnamienne HWA. La diminution est relative aux échéances de remboursement du prêt consenti par Thermocompact à Financière FSP.

3. DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Fonds de commerce & écart de réévaluation	1 935 150			1 935 150
Logiciels	197 487	14 963		212 450
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 132 637	14 963		2 147 600
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 663 471	151 743		1 815 214
Construction :Install. générales, agencements	1 069 095	139 525		1 208 620
Equipements industriels	4 968 640	637 790		5 606 429
Matériel de transport	194	731	321	604
Matériel de bureau et informatique, mobilier	540 615	36 365	14 864	562 116
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 242 015	966 153	15 185	9 192 983
TOTAL GÉNÉRAL	10 374 652	981 116	15 185	11 340 583

4. CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE	5 474 662	99 922	5 574 584
AMORTISSEMENTS			
Cumul exercices antérieurs	3 511 618		3 511 618
Exercice en cours	396 090	3 998	400 088
TOTAL	3 907 708	3 998	3 911 706
VALEUR NETTE	1 566 954	95 924	1 662 878
REDEVANCES PAYÉES			
Cumul exercices antérieurs	5 273 192		5 273 192
Exercice en cours	172 483	87 108 (*)	259 591
TOTAL	5 445 675	87 108	5 532 783
REDEVANCES À PAYER			
A un an au plus	191 754	27 924	219 678
A plus d'un an et moins de 5 ans	444 851	71 365	516 216
A plus de cinq ans			
TOTAL	636 605	99 289	735 894
VALEUR RÉSIDUELLE			
Montant pris en charge dans l'exercice	172 483	87 108 (*)	259 591

(*) la redevance de l'exercice inclut :

- la redevance payée pour le compte de PFB et refacturée pour un montant de 35 milliers d'euros.
- les locations de véhicules, alors que ces derniers ne sont pas pris en compte sur les autres lignes.

Sur l'exercice, les biens suivants ont été financés par crédit-bail ou location financière :

- la machine de dorage sélectif,
- l'équipement informatique.

5. CRÉANCES ET DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 680 000	480 000	1 200 000
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	843 956	719 565	124 391
Autres créances clients	8 150 971	8 150 971	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	140	140	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	750 219	750 219	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	393 628	393 628	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	413 109	413 109	
Groupe et associés	1 666 121	530 271	1 135 849
Débiteurs divers	250 039	225 039	25 000
Charges constatées d'avance	196 961	196 961	
TOTAL GÉNÉRAL	14 345 144	11 859 904	2 485 240
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	530 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	600 000		
Prêts et avances consentis aux associés			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	3 042 680	3 042 680		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	5 212 271	1 914 816	3 297 455	
Emprunts et dettes financières divers	1 354 055	228 383	1 125 672	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 644 806	5 644 806		
Personnel et comptes rattachés	581 429	581 429		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	564 469	564 469		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	25 777	25 777		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	6 138	6 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes		118 374	118 374	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	16 549 999	12 126 872	4 423 127	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	124 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 062 402			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

6. ÉCARTS DE CONVERSION SUR CRÉANCES ET DETTES EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Nature des écarts	Actif perte latente	Écarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Immobilisations financières				
Créances clients	52 210		52 210	
Dettes d'exploitation	1 285		1 285	2 643
TOTAL	53 495		53 495	2 643

NB : La seule monnaie de transaction, hors euros, utilisée par Thermocompact est le dollar.

7. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2007

	Nombre de titres		Droits de votes	
Banque Populaire Développement	423 029	27,4 %	568 270	27,7 %
Alto Invest	154 584	10,0 %	154 584	7,5 %
CIC Banque de Vizille	110 570	7,2 %	196 570	9,6 %
Total : Partenaires Financiers	688 183	44,5 %	919 424	44,8 %
Sofil	301 982	19,5 %	482 019	23,5 %
Famille Mollard	93 395	6,0 %	186 726	9,1 %
Total : Management	395 377	25,6 %	668 745	32,6 %
Public	461 295	29,9 %	465 638	22,7 %
TOTAL GÉNÉRAL	1 544 855		2 053 807	

Cette répartition est sans modification notable depuis l'augmentation de capital du mois d'avril 2007.

8. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres		
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice
Actions ordinaires	1 544 855	343 300	

NB : Lors du passage à l'euro, le capital avait été porté à 4 000 000 d'euros, sans référence à une valeur nominale.

9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		8 334 642
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		8 334 642
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		1 142 852
Variations des primes liées à l'augmentation de capital (net des frais)		4 212 047
Variations des réserves pour constitution de la provision IDR	83 794	
Variations des subventions d'investissement	2 563	
Variations des provisions réglementées (amortissements dérogatoires)	210 445	
Distribution de dividendes	386 214	
Résultat de l'exercice		606 046
Sous total	683 015	5 960 945
Capitaux propres au 31 décembre 2007 avant répartition		13 612 572

10. DÉTAIL DES DÉPRÉCIATIONS

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Dépréciations stocks et en cours	25 682	7 574	20 252	13 005
Dépréciations comptes clients	679 629	22 534	105 331	596 832
Exploitation	705 311	30 109	125 583	609 836
Dépréciations autres immobilisations financières	359 142		359 142	
Dépréciations autres débiteurs	97 672		47 672	50 000
Financier	456 814		406 814	50 000
TOTAL des dépréciations	1 162 125	30 109	532 397	659 836

L'annulation de la dépréciation des « Autres immobilisations financières » et la reprise partielle de la dépréciation des « Autres débiteurs » font suite à l'accord intervenu avec la société Caux, consistant à leur céder les actions détenues pour l'euro symbolique, contre le remboursement partiel et le re-cadencement de leur prêt obligataire.

11. DÉTAIL DES PROVISIONS

A/ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Situation et mouvements					Provisions fin d'exercice
	Provisions début d'exercice	Imputé sur capitaux propres	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Montants utilisés	Montants non utilisés repris sur l'exercice	
Provision pour litige clients			47 128			47 128
Provision pour litige prudhommal	20 500					20 500
Provision pour indemnité de départ retraite		83 794	18 272			102 066
Provision pour remise en état suite sinistre 2006	454 177			379 177		75 000
sous total exploitation			65 400	379 177		
Provision pour pertes de change	59 786		53 495	59 786		53 495
sous total financier			53 495	59 786		
TOTAL	534 463	83 794	118 895	438 963		298 189

B/ PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	2 099 841	161 099	371 543	1 889 396
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	2 099 841	161 099	371 543	1 889 396

12. ENDETTEMENT

A/ ETAT DES GARANTIES ET SÛRETÉS

Le contrat Société Générale régissant la plupart des emprunts du Groupe comporte des clauses de garantie conjointes et croisées entre les sociétés. Le tableau suivant reprend l'ensemble des engagements, les montants d'endettement relatifs à la société étant portés dans la colonne « Thermocompact » :

Type de sûretés	date de départ	date de fin	au profit de	en garantie de				part < 1 an	part > 1 an < 5 ans	part > 5 ans
				Thermo-compact	Financière FSP	FSP-one	HWA filiale Vietnam			
Solde au 31 décembre des emprunts contractés				4645 K€	1736 K€	778 K€		2 136	5 023	0
Nantissement titres Financière FSP détenues par Thermocompact	sept-01	sept-10	Les emprunts auprès de la Société Générale font l'objet d'un contrat cadre avec des garanties croisées entre les sociétés		x					
Nantissement titres FSP-one détenus par Financière FSP	sept-01	sept-10				x				
Garantie autonome à première demande accordée par Thermocompact	sept-01	sept-10			x	x				
Garantie autonome à première demande accordée par Financière FSP	sept-01	sept-10		x		x				
Garantie autonome à première demande accordée par FSP-one	sept-01	sept-10		x	x					
Cession du prêt Thermocompact - Financière FSP	sept-01	sept-10				x				

Garanties envers d'autres banques :

Hypothèque sur bâtiment Thermocompact	1996 à 2001	S1 2008	Banque Laydernier	99 K€				99		
Hypothèque sur bâtiment Thermocompact	2007	2 014	Crédit Agricole et Banque Populaire				2000 K€	134	1 299	567

Les autorisations de mobilisation de créances accordées par les banques s'élèvent à 2,8 millions d'euros. Elles sont garanties par des cessions de créances. Ces lignes de crédit étaient utilisées à hauteur de 1,9 million d'euros à fin décembre 2007.

Le crédit revolving accordé dans le cadre des emprunts Société Générale pour un montant maximum de 3 millions d'euros pour les sociétés Thermocompact et FSP-one, utilisé à fin décembre 2007 à hauteur de 1,1 million d'euros par Thermocompact, est garantie par des créances clients.

B/ DÉTAIL DE L'ENDETTEMENT

• A MOYEN TERME

Emprunts souscrits auprès de :	Nature du taux	Solde au 31/12/2007	Fin de l'emprunt
Banque Populaire des Alpes	Fixe	39 218	2008
Banque Laydernier	Fixe	35 283	2008
Banque Laydernier	Variable	44 442	2008
Banque Laydernier	Fixe	19 356	2008
	Variable	3 360 000	2010
Prêt syndiqué Société Générale	Variable	307 500	2010
	Variable	978 000	2010
CBC Banque		317 143	2008
Crédit Agricole		99 991	2011
Emprunts bancaires moyen terme		5 200 933	
Agence de l'eau		151 432	2010

• A COURT TERME

L'endettement à court terme se décompose en :

Découverts bancaires	448 645 euros
Mobilisation de créances export	1 494 035 euros
Crédit Revolving	1 100 000 euros

13. ENTREPRISES LIÉES

	Montants Bruts = Montants nets	
	Entreprises liées	Entreprise détenue à moins de 5 %
Postes du bilan		
Participations	4 810 896	
Créances rattachées à des participations	1 680 000	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 106 379	
Autres créances	1 666 121	
Emprunts et dettes financières divers	1 181 654	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 647	
Postes du compte de résultat		
Ventes	3 920 691	
Achats		
Autres produits	545 220	
Charges financières	72 324	
Produits financiers	196 490	

Nota : il n'existe aucune dette ou créance avec les entreprises liées représentées par des effets de commerce.

14. DÉTAIL DES CHARGES À PAYER, PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Charges à payer	
Provision congés payés et charges afférentes	421 094
Autres charges sociales et fiscales à payer	268 257
Factures fournisseurs non parvenues	203 061
Intérêts courus	11 338
Avoirs à établir	23 377
Divers (redevance pollution, cetim...)	94 997
Total	1 022 124
Produits à recevoir	
Etat : Subvention et dégrèvement à recevoir	413 109
Facture à établir	27 089
Fournisseurs, emballages consignés	51 673
Total	491 871
Charges constatées d'avance	
Redevances de crédit-bail	38 440
Assurances	151 188
Divers	7 333
Total	196 961
Produits constatés d'avance	Néant

15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Montants	Echéance
Effets escomptés non échus	Néant	
Couvertures de change	Néant	
Garantie Emprunt Financière FSP (a)	1 736 000	Septembre 2010
Garantie Emprunt FSP-one (a)	778 400	Septembre 2010
Cautionnement location local industriel	35 830	
Engagements réciproques de crédit-bail	735 894	Octobre 2014
TOTAL		

(a) Dans le cadre du contrat d'emprunt avec la Société Générale, les titres de Financière FSP et FSP-one sont nantis, et réciproquement Financière FSP et FSP-one cautionnent les emprunts Thermocompact.

La garantie de passif suite à la cession de T2R est arrivée à échéance fin décembre 2007 et ne figure donc plus en engagement hors bilan. Thermocompact a engagé une procédure d'assignation à l'encours de PFB Industrie pour le règlement de factures impayées. La dite société PFB Industrie a initié une demande reconventionnelle réfutant principalement la valeur de cession de T2R. Cette demande d'un montant net d'environ 1,2 M€ est jugée totalement infondée par Thermocompact et ne fait donc l'objet d'aucune provision.

Droit individuel de formation : les heures acquises au 31 décembre 2007 s'élèvent à 6 759 heures.
Au 31 décembre 2007, une demande est en cours d'examen.

16. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (hors production vendue de services pour 2007)

A/ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 2007	Total 2006	%
FRANCE	11 510 700		11 510 700	9 465 539	+ 22 %
Union Européenne		12 786 250	12 786 250	10 031 803	+ 27 %
Etats-Unis		3 972 203	3 972 203	5 256 757	- 24 %
Asie		3 861 523	3 861 523	2 897 833	+ 33 %
Reste du monde		2 469 852	2 469 852	3 111 004	- 20 %
TOTAL	11 510 700	23 089 828	34 600 528	30 762 935	+ 12 %

B/ PAR ACTIVITÉ

• Fil électroérosion	25 464 milliers d'euros	+ 5,5 %
• Revêtement de surface	9 136 milliers d'euros	+ 39 %

17. EFFECTIF MOYEN

	Thermocompact	Intérimaires
Cadres	17	
Techniciens et employés	32	
Opérateurs	60	20
TOTAL	109	20

18. RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX DIRIGEANTS

Les rémunérations versées aux mandataires sociaux se sont élevées à :

- 185 062 €, au titre des salaires et avantages en nature, versés aux organes de direction. A noter que depuis le mois de février 2007, M. Mollard n'est plus rémunéré par Thermocompact mais par la société SOFIL qui refacture des prestations.
- 18 294 €, au titre des jetons de présence versés aux organes d'administration.

Le conseil d'administration du 18 juillet 2007 a décidé le versement d'une indemnité de 60 milliers d'euros hors charges au titre du départ en retraite de M. Cornier.

19. DÉTAIL DU RÉSULTAT FINANCIER

Charges		Produits	
Intérêts bancaires moyen terme	- 341 636	Intérêts intragroupe	196 490
Intérêts bancaires court terme	- 142 987	Produits divers	43 823
Intérêts divers	- 3 366	Gains de change	36 116
Intérêts intragroupe	- 72 324	Reprise provision (cf. note 10)	406 814
Perte sur Compte courant Ponichrome	- 72 672	Reprise provision pertes de change	59 786
Pertes de change	- 495 604		
Dotation provision perte de change	- 53 495		
Escomptes accordés	- 7 076		
Total Charges	- 1 189 159	Total produits	743 029

20. DÉTAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les dotations et reprises de provisions concernent les amortissements dérogatoires (cf. note 11).

La plus-value sur cession d'actifs corporels s'élève à 10 402 € (27 720 € - 17 318 €).

La moins-value sur cession d'actifs financiers s'élève à 309 142 €. Il s'agit des titres et obligations Caux. Cette perte est compensée par une reprise de provision, mais qui se trouve en résultat financier et non exceptionnel, selon la règle comptable.

21. RÉPARTITION DE L'IMPÔT

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	906 765	204 754	702 011
Résultat exceptionnel	- 88 296	- 29 429	- 58 867
Participation		- 95 030	95 030
Rappel IS 2006		11 701	- 11 701
IS sur frais d'augmentation de capital	120 427	- 120 427	
RÉSULTAT COMPTABLE	818 469	212 423	606 046

22. SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE

IMPÔT DÛ SUR :	
Provisions réglementaires : Amortissements dérogatoires	1 889 396
Subventions d'investissement	2 861
Total accroissements	1 892 257
IMPÔT PAYÉ D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	421 094
Contribution de solidarité	56 750
Total allègements	477 844
SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE	1 414 413

23. ÉTAT DES POSITIONS FACE AUX RISQUES

RISQUE D'ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊTS VARIABLES

	Total	< 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 à < 5 ans	> 5 ans
BILAN					
Actifs financiers	Néant				
Passifs financiers					
Montant bruts sur lesquels s'appliquent les taux variables d'intérêts					
Emprunts moyen terme	4 689 943	753 443	709 000	3 227 500	
HORS BILAN : Néant					

RISQUE D'ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

Monnaies	USD
BILAN	
Actifs	
Disponibilités	1 122 133
Créances clients	1 371 504
Passifs financiers	
Emprunts	Néant
Fournisseurs	512 731
HORS BILAN	
Contrats à terme d'achats de devises	Néant
POSITIONS CONDITIONNELLES (Options sur devises, cautions en devises, engagements futurs,..)	Néant

RISQUE D'ÉVOLUTION DES COURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Les tarifs appliqués à l'ensemble des clients de Thermocompact inclut systématiquement une clause de répercussion automatique du cours des métaux précieux ainsi que du cuivre et du laiton.

24. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Dividendes	Valeur brute Titres Valeur nette	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50 %)					
Financière FSP	3 000 000	91,00 %	2 730 000	2 815 850	0
Metz - Tessa 74	2 806 114		2 730 000	1 736 000	342 869
Hi-tech Wires Asia	2 163 854	94,97 %	2 080 896	530 271	0
Binh Duong Vietnam	1 910 070		2 080 896		- 253 784
PARTICIPATIONS (10 à 50 %)					

Thermocompact présente des comptes consolidés en tant que société mère d'un groupe composé des sociétés Financière FSP, FSP-one, FSP-one Inc. et Hi-Tech Wires Asia (HWA).

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Thermocompact, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première comptabilisation sur l'exercice d'une provision pour indemnité de fin de carrière.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode

comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

- Les notes 1.1.3 et 1.1.6 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société et des estimations significatives utilisées pour l'arrêté des comptes, nous avons revu, sur la base des éléments disponibles à ce jour, l'approche retenue et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent. Ces travaux nous ont permis de vérifier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et de nous assurer du caractère raisonnable des estimations utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 28 mars 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AVVENS GALET OLDRA
François OLDRA

MAZARS
Alain CHAVANCE

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- **INDEMNITÉ DE DÉPART EN RETRAITE
ATTRIBUÉE À UN DIRIGEANT**

Date du Conseil d'Administration : 18 juillet 2007

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Claude Cornier

Nature, objet et modalités : Le Conseil d'Administration du 18 juillet 2007 a décidé de verser une indemnité de départ à la retraite à Monsieur Jean-Claude Cornier dont le montant devait être déterminé lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 30 août 2007 a fixé le montant de cette indemnité à la somme de 60 000 € hors charges.

Cette indemnité a été provisionnée dans les comptes de la société au 31 décembre 2007 et versée en 2008.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- **CONVENTION DE PRESTATIONS DE
SERVICES AVEC LA SOCIÉTÉ SOFIL**

Une réorganisation menée au sein de votre société a conduit à transférer, à compter de 2007, des compétences nécessaires à l'ensemble des sociétés du groupe au sein de la société SOFIL. A la suite de cette réorganisation, la société SOFIL a accepté de mettre à disposition des sociétés du groupe (Thermocompact, FSP-one et Hi-Tech Wires Asia) ses ressources dans les domaines suivants : direction, communication externe et interne, administratif et financier.

Cette convention couvre, à compter du 1^{er} janvier 2007, les prestations récurrentes et spécifiques réalisées par la société SOFIL qui sont rémunérées sur la base des coûts supportés, augmentés d'une marge de 15 %.

Au titre de cette convention, il a été comptabilisé dans les charges de l'exercice une somme de 355 442 € H.T.

- **HYPOTHÈQUE SUR LE BÂTIMENT DE
VOTRE SOCIÉTÉ SITUÉ À METZ-TESSY**

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2006 a autorisé votre société à consentir une hypothèque sur le bâtiment inscrit dans ses comptes et situé à Metz-Tessy, en garantie d'un prêt accordé à votre filiale vietnamienne Hi-Tech Wires Asia par le Crédit Agricole des Savoie et par la Banque Populaire des Alpes à hauteur d'une somme de 1 000 000 euros par banque et ce afin de financer en 2007 l'acquisition du terrain et la construction du bâtiment de votre filiale au Vietnam.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 28 mars 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AVENS GALET OLDRA
François OLDRA

MAZARS
Alain CHAVANCE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE INTERNE

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, le présent rapport du président du conseil d'administration a pour objet de rendre compte aux actionnaires :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice 2007,
- de l'étendue des pouvoirs du président du conseil d'administration et du directeur général,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

I - PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1/ COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Votre conseil d'administration est actuellement composé de six membres.

- **Monsieur Jean-Claude CORNIER** : Président du conseil d'administration, né le 27 novembre 1943.

Renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2004, son mandat vient à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Suite au départ en retraite annoncé de Monsieur CORNIER, lors de la séance du 18 juillet 2007, le conseil d'administration a décidé d'opter, à compter du 30 septembre 2007, pour le régime de dissociation des fonctions de président et de directeur général. Monsieur CORNIER reste président du conseil d'administration de Thermocompact.

Monsieur CORNIER exerce également les fonctions suivantes : Cogérant de la société SOFIL et cogérant de la société A Calexika.

- **Monsieur Gilles MOLLARD** : Directeur Général et administrateur, né le 21 août 1957.

Renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2004, son mandat vient à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Suite à la dissociation des fonctions entre président et directeur général, sus mentionné, le conseil d'administration a nommé Monsieur Gilles MOLLARD en qualité de Directeur Général.

Monsieur Gilles MOLLARD exerce également les fonctions suivantes : Administrateur de la société STBMA, Président de la société Financière FSP, Cogérant de la société SOFIL, Administrateur de la société Sofimont, Administrateur de la société SECMH, Administrateur de la société SEMJ, Représentant permanent de la société Sofimont, elle-même administrateur de la société Compagnie du Val Montjoie.

- **Monsieur Bernard MOLLARD** : Administrateur, né le 17 mai 1943.

Renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2004, son mandat vient à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il exerce également les fonctions suivantes : Président du conseil d'administration et Directeur Général de la société Sofimont, Président du conseil d'administration de la société SECMH, Administrateur de la société STBMA, Administrateur de la Banque Populaire des Alpes, Représentant permanent de la société S.E.C.M.H., elle-même Président de la société S.O.G.E.R.A., Président du conseil de surveillance de la société SOFIL, Président de la société Compagnie du Val Montjoie, Représentant permanent de la société Compagnie du Val Montjoie, elle-même administrateur de la société SEMJ.

- **Madame Chantal CORNIER** : Administrateur.

Renouvelée lors de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2004, son mandat vient à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Elle est également membre du conseil de surveillance de la société SOFIL et cogérant de la société A Calexika.

• La société Naxicap Partners

(dont le représentant permanent est Monsieur Amédée NICOLAS) : Administrateur.

L'ensemble des mandats détenus en 2007 par Naxicap partners est présenté ci-dessous :

Dénomination sociale exacte	Forme juridique	Mandat exercé par NAXICAP
		Membre du Comité Stratégique et de Contrôle
ABBP INVESTMENTS	SAS	
AFFIPRINT	SA	Administrateur
ALTAVIA	SA	Administrateur
ALVEGA	SA	Administrateur
AMM PROCESS	SAS	Membre du Comité Stratégique
AQUALANDE	SA	Administrateur
AUBRAC DEVELOPPEMENT	SA	Membre du Conseil de Surveillance
CANAL TOYS	SA	Administrateur
CAPUCINE	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
CIRRUS INVESTISSEMENT	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
CPFK	SA	Membre du Conseil de Surveillance
DEFTA	SA	Membre du Conseil de Surveillance
DESSANGE INTERNATIONAL	SA	Administrateur
DIVOBIS	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
DS PARTICIPATIONS	SA	Administrateur
EM TECHNOLOGIES	SA	Administrateur
EPB DEVELOPPEMENT	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
EQUALLIANCE	SA	Membre du Conseil de Surveillance
EURELEC ENTREPRISES	SA	Administrateur
EUROPE ENVIRONNEMENT	SA	Administrateur
EXAKIS GROUPE	SAS	Membre du Comité de Surveillance
FINAGAR	SAS	Membre Comité de Surveillance
FINANCIERE 12	SAS	Membre du Comité Stratégique
FINANCIERE AMYOT	SA	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE ANAVEO	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE APAP	SAS	Membre du Conseil de Surveillance

FINANCIERE ASM	SAS	Membre du Comité
FINANCIERE COFRAD	SAS	Membre du Comité Stratégique
FINANCIERE COPLAN	SAS	Membre du Comité Stratégique
FINANCIERE DE BOISSY	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE DISTRIPECHE	SAS	Membre du Comité de surveillance
FINANCIERE ELECTROFROID	SA	Administrateur
FINANCIERE LA TURDINE	SA	Administrateur
FINANCIERE MS	SAS	Membre du Comité
FINANCIERE UTRAM	SA	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE VOODOO	SAS	Membre du Comité Stratégique
FINANCIERE XD	SAS	Membre du Comité
FPM	SA	Administrateur
FRUITE ENTREPRISES	SA	Administrateur
GRIMAUD La Corbière	SA	Membre du Conseil de Surveillance
HOMELIDAYS	SAS	Membre du Comité Stratégique
ILLINIZA	SA	Administrateur
KERIA	SA	Membre du Conseil de Surveillance
L. BERNARD	SA	Administrateur
MAAT FINANCES	SA	Administrateur
MAC	SA	Membre du Conseil de Surveillance
MAC	SA	Censeur
MAGIQUE	SA	Membre Comité de Surveillance
MAIKE	SA	Administrateur
MB INDUSTRIES	SA	Administrateur
MIDI STEAK	SA	Administrateur
MOBIKY	SAS	Membre du Comité Stratégique
NACTIS	SAS	Membre du Comité d'orientation
NAXA	SAS	Membre Comité de Surveillance
OBER	SA	Administrateur
OPENDISC	SA	Membre du Conseil de Surveillance
ORALIA INVESTISSEMENT	SA	Administrateur
P&A FINANCES	SA	Administrateur
PORT ADHOC	SAS	Membre du Comité Stratégique
PROVOL	SA	Membre du Conseil de Surveillance

QOL DEVELOPPEMENT	SA	Administrateur
RAGT	SA	Membre du Conseil de Surveillance
RAVE	SA	Administrateur
RAVE DEVELOPPEMENT	SA	Administrateur
REMA YOU CROISSANCE	SA	Administrateur
REMA YOU DEVELOPPEMENT	SA	Administrateur
SALAISONS MORONI	SA	Administrateur
SERIMATEC	SAS	Membre du Comité
SFA	SAS	Membre du Comité Consultatif
SFPI	SA	Administrateur
SMG	SA	Administrateur
SOFILAB - FINANCIERE LA BOISSIERE	SA	Membre du Conseil de Surveillance
SPC	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
STANTEC	SA	Membre du Conseil de Surveillance
TEINTURERIES LA TURDINE	SA	Administrateur
THERMOCOMPACT	SA	Administrateur
TIDEC	SA	Administrateur
TOPCO	SAS	Administrateur

- **La société SOFIL** (dont le représentant permanent est Madame Danielle MOLLARD) : Administrateur.

Renouvelée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20 mai 2005, le mandat de la société SOFIL viendra à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

La société SOFIL n'exerce aucun autre mandat.

- Afin de garantir une meilleure gouvernance à la société, le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de nommer un nouvel administrateur : Monsieur Michel MOGGIO né le 7 mai 1957 à Nice, demeurant 7 chemin Rainneville à ANNECY LE VIEUX (74940).

2/ PRÉSENTATION GÉNÉRALE - FRÉQUENCE DES RÉUNIONS - ACTIVITÉ 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice écoulé, votre conseil d'administration s'est réuni cinq fois.

L'agenda des réunions du conseil a été le suivant :

- 15 mars 2007 : - Délégation de compétence au Directeur Général aux fins de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription - Délégation de compétence au Directeur Général aux fins de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société dans les conditions prévues à l'article L. 443-5

du Code du Travail en application de l'article L 225-129-6 du Code de Commerce - Pouvoirs au Directeur Général en vue de la modification des statuts - Pouvoirs pour les formalités.

- 24 avril 2007 : Activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 - examen et arrêté des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2006 - Affectation du résultat - Conventions réglementées - examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 - Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes - Renouvellement du mandat des co-commissaires aux comptes - Révision de la rémunération du Directeur Général Délégué - Etablissement du rapport de gestion du conseil d'administration et du texte des résolutions proposées à l'assemblée générale - Préparation et convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle et fixation de son ordre du jour.
- 18 juillet 2007 : Départ à la retraite de Monsieur Jean-Claude CORNIER - Modalités de départ en retraite de Monsieur Jean-Claude CORNIER - Option pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général - Nomination d'un Directeur Général - Fin du mandat du Directeur Général Délégué - Pouvoirs pour les formalités.
- 30 août 2007 : Répartition des jetons de présence - Présentation et examen des comptes semestriels - Modalités de départ en retraite de Monsieur Jean-Claude CORNIER - Arrêté des comptes semestriels et du rapport semestriel - Délégation de signature auprès de l'administration fiscale au Directeur financier.
- 17 décembre 2007 : Fixation des jetons de présence - Etat d'avancement de l'usine au Vietnam - Présentation de l'activité de la société au cours de l'année 2007 - Adéquation du système de contrôle interne de la société par rapport au cadre de référence de l'AMF - Nomination d'un nouvel administrateur - Préparation et convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire et fixation de son ordre du jour.

3/ CONVOCATION DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs sont convoqués par lettre simple (et prévenus préalablement téléphoniquement).

Un ordre du jour est joint à la convocation et un dossier de travail est remis en séance.

L'ordre du jour du conseil est, en général, divisé en trois parties :

- * activité et perspectives,
- * examen des comptes à la date du conseil,
- * questions juridiques,
- * questions diverses.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (semestriels) et les comptes annuels (sociaux et consolidés) ainsi que le conseil relatif à l'augmentation de capital.

Les représentants du comité d'entreprise ont été régulièrement convoqués à tous les conseils d'administration.

Des contacts permanents permettent aux Administrateurs de s'informer auprès du Président et/ou du Directeur Général des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil.

En tant que de besoin, des réunions peuvent être organisées pour analyser l'évolution de l'activité, de la conjoncture, de la stratégie ainsi que sur les questions importantes.

4/ INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués préalablement à la réunion si besoin.

5/ TENUE DES RÉUNIONS

Les réunions du conseil d'administration se déroulent au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

6/ PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis après chaque réunion et communiqués aux administrateurs dès qu'ils en font la demande.

7/ FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des dirigeants est fixée et révisée par le conseil d'administration, étant précisé que les dirigeants ne prennent pas part au vote des décisions portant sur la fixation de leur rémunération.

Il a été décidé par conseil d'administration du 18 juillet 2007 qu'une voiture de la Société serait mise à la disposition de Monsieur Jean-Claude CORNIER pour l'accomplissement de son mandat de Président du Conseil d'Administration.

Depuis le 1^{er} février 2007, Monsieur Gilles MOLLARD n'est plus rémunéré par la Société.

Le Conseil d'Administration du 30 août 2007 a réparti les jetons de présence entre certains membres du Conseil.

II - ÉTENDUE DES POUVOIRS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suite à la dissociation des fonctions décidée par le Conseil du 18 juillet 2007, les rôles ont été ainsi répartis :

A/ POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social sous réserve

de ceux qui le code de commerce attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Il ne pourra consentir aucune caution, aval ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du conseil d'administration.

B/ POUVOIRS ET MISSIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président aura pour mission de :

- représenter la société dans les instances patronales,
- représenter la société vis-à-vis des partenaires financiers,
- s'occuper des relations boursières avec les banques, l'AMF et les actionnaires,
- suivre les relations avec les filiales du Groupe,
- et toute mission autre que le conseil d'administration décidera de lui confier ponctuellement.

III - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISE EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

Le contrôle interne actuel a pour objectif de permettre à la société Thermocompact et au Groupe un développement harmonieux de croissance rentable.

Il est donc axé sur la prévention et la maîtrise des risques qui résultent des activités ou de toute autre nature et a comme objectif majeur d'obtenir la fiabilité des états comptables et financiers, de rendre une image fidèle de la situation de la société Thermocompact et de ses filiales.

Le présent rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société s'appuie sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne publié par l'Autorité des marchés financiers le 9 janvier 2008, pour les valeurs moyennes et petites.

Au cours de l'exercice, un descriptif du contrôle interne de la société mis en parallèle avec le cadre de référence, tel que défini par l'AMF début 2007, a été présenté à la séance du conseil du 17 décembre 2007 ; un certain nombre de points mineurs d'amélioration ont été identifiés et seront revus sur 2008.

Le contrôle interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements en vigueur,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières et comptables,

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixé la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

PÉRIMÈTRE DU CONTRÔLE INTERNE

Le Comité de Groupe veille à l'application au sein des filiales consolidées de la mise en œuvre d'un système de contrôle interne. Les filiales étant certifiées ISO 9001, le contrôle interne est intégré au SMQE, (système de Management de la Qualité et de l'environnement) sur tous les aspects gestion de chaque filiale. Une procédure spécifique à l'élaboration de l'information financière groupe complète le dispositif.

HWA, nouvellement créée, a commencé à implémenter son système SMQE en conformité avec celui du Groupe. La filiale de distribution aux USA ne dispose pas d'un tel outil ; le contrôle est dans ce cas, essentiellement à caractère financier.

COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

La Direction Générale de chaque entité impulse le dispositif de contrôle interne via le SMQE. Celui-ci est l'outil de référence de l'ensemble du personnel, accessible en réseau par tous selon des accès prédéfinis.

Le SMQE répond aux 5 composantes ci-dessus, comme le résume la page d'accueil du « portail qualité » de chacune des sociétés du Groupe.

- **l'organisation et les responsabilités de chacun** sont disponibles sous les chapitres « organigramme » et « responsabilités » ;
- **les informations pertinentes**, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités figurent sous les différents titres ;
- **le système** visant à recenser et analyser les principaux risques liés à l'environnement ou à la sécurité du personnel et des actifs et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques figure sous le chapitre concerné. A noter néanmoins que le SMQE, en tant que tel n'adresse que les risques liés à la sécurité des personnes, de l'environnement et des biens. L'analyse des risques matières, devises, taux, concentration clients, est étudiée lors des plans stratégiques mais ne figure pas en tant que tel dans le SMQE ;
- **le suivi des objectifs** est visualisable sous le chapitre « tableau de bord » ;
- **le SMQE** est actualisé par le responsable qualité et revu au moins annuellement en comité de Direction.

En substance, il s'agit de processus mis en œuvre par la direction du Groupe destinés à leur donner une assurance raisonnable qu'un contrôle est exercé au sein des filiales et que les opérations sont, conformément aux objectifs, effectivement réalisées et optimisées, que les informations financières sont

fiables et que les lois et règlements sont respectés.

Les procédures de contrôle interne actuellement en vigueur ont essentiellement pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration et qu'ils soient conformes aux règles internes du Groupe ainsi qu'aux objectifs budgétaires annuels,
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées au Conseil d'administration et aux actionnaires reflètent avec sincérité et exactitude l'activité et la situation du Groupe.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

A noter qu'il n'existe au sein du Groupe ni code de déontologie ni code d'éthique et de bonnes pratiques formalisé.

LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs de la Société.

• Le Conseil d'Administration

La Direction Générale rend compte au Conseil des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne.

• La Direction Générale

La Direction Générale définit, impulse et surveille le dispositif de contrôle. Dans ce cadre, elle se tient régulièrement informée des résultats, d'éventuels dysfonctionnements, et de difficultés d'application, et veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

• Le comité de Groupe

Il est composé de trois membres : la direction générale, la direction financière et le responsable de la principale filiale. Le comité de Direction du Groupe se réunit une fois tous les deux mois pour :

- examiner les résultats du Groupe, des filiales (activité et rentabilité),
- prendre les décisions nécessaires à la poursuite du développement du Groupe,
- et s'assurer de la cohérence des actions engagées.

• L'audit interne

La taille du Groupe ne justifie pas un service d'audit interne ; la fonction est donc éclatée en terme de responsabilités sur la direction générale, la direction financière du Groupe et la direction qualité de chaque filiale. Cette direction qualité pilote les audits internes propres au système de management de la qualité.

• Le personnel de la société

Chaque collaborateur a accès au portail qualité, ce qui lui permet de suivre en fonction des indicateurs qui le concerne, les objectifs dont il a la responsabilité. Le comité de direction procède à des revues périodiques du suivi de ces objectifs.

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES

Une identification des risques a été établie au niveau du Groupe par le comité de Groupe, en prenant en considération l'expérience passée du Groupe en matière de risques.

L'analyse de ces risques a conduit à un certain nombre de mesures ou d'orientations stratégiques afin d'en minimiser les impacts.

Les principaux domaines de risques identifiés concernent :

- les orientations stratégiques de nos clients, ou des clients de nos clients (fabricants de machines électroérosion, constructeurs aéronautique...),
- l'évolution des prix et des cours des matières premières,
- les risques de change,
- les risques réglementaires sur des contraintes environnementales,
- les risques sur la sécurité des personnes dans nos usines,
- les risques sur la sécurité des biens.

Le Groupe envisage d'améliorer le recensement et la formalisation de l'identification des risques pour contribuer à renforcer la maîtrise de ses activités, l'efficacité de son exploitation et l'utilisation appropriée de ses ressources.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les processus comptables, au cœur du contrôle interne comptable et financier, représentent un ensemble homogène d'activités permettant de transformer des opérations économiques en informations comptables et financières grâce au passage par la « mécanique comptable » (langage et règles du jeu comptables). Ils incluent un système de production comptable, d'arrêtés des comptes et des actions de communication.

Ces « processus comptables » s'analysent schématiquement en deux grands groupes :

- les processus de pilotage de l'organisation comptable et financière, décrit au § « planification, pilotage et processus de reporting » ;
- les processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée. Au sein de ceux-ci on distingue :
 - les processus amont (achats, ventes, trésorerie, etc.) qui permettent d'alimenter la base de données comptables et les processus de production de l'information comptable et financière ; ceux-ci sont encadrés par le SMQE décrit précédemment ;
 - les processus d'arrêtés comptable et de communication financière qui font l'objet d'une procédure spécifique dont les lignes principales sont reprises au § « procédures d'arrêtés des comptes ».

PLANIFICATION, PILOTAGE ET PROCESSUS DE REPORTING

Les procédures d'élaboration budgétaire et de suivi mensuel se présentent de la façon suivante :

- à partir des orientations stratégiques définies, les filiales établissent un budget annuel et le présentent, pour validation, à la direction générale du Groupe ;
- mensuellement, les filiales transmettent à la direction Groupe et/ou à la direction financière les résultats du mois selon un format prédéfini : chiffres comptables et informations non comptables (volumes vendus, effectifs...), avec un comparatif par rapport au budget et/ou par rapport aux valeurs de l'année précédente ;
- lors de réunion bimestrielle, le Comité de Groupe s'enquiert de la marche du Groupe, mesure les écarts par rapport au budget et détermine les actions correctives à mettre en œuvre.

PROCÉDURES D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Le Groupe procède à une clôture mensuelle consolidée de certains indicateurs clés et à une clôture semestrielle de ses comptes consolidés complets.

La procédure d'arrêtés des comptes consolidés est revue semestriellement et actualisée des nouvelles normes IFRS applicables, ou toutes modifications réglementaires.

La direction financière du Groupe organise et planifie l'ensemble des travaux comptables. Les états financiers du Groupe sont élaborés sur la base des informations communiquées par les comptables des différentes filiales.

Chaque filiale prépare ses états financiers en application des règles comptables de son pays. Avant chaque arrêté semestriel, une revue des comptes est effectuée entre le comptable de la filiale, le directeur général de la filiale et, pour les filiales dans les pays étrangers, l'auditeur externe. Cet examen approfondi des comptes permet d'identifier les retraitements nécessaires pour assurer l'homogénéité des informations consolidées.

L'ensemble des écritures dites « de consolidation », sont établies par le directeur financier du Groupe, qui élabore les indicateurs consolidés mensuels et les comptes consolidés publiés.

ACTIVITÉ DE CONTRÔLE

La direction financière du Groupe, opère des contrôles fréquents et inopinés sur les comptes de filiales. Eu égard à la taille du Groupe, il n'y a pas d'autres intervenants internes s'assurant de la qualité de la remontée des flux d'informations des filiales, de l'identification et du recensement des retraitements. Cette vérification est incluse dans les travaux de contrôle des Commissaires aux Comptes.

COMMUNICATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Le directeur financier du Groupe établit un échéancier récapitulatif l'ensemble des obligations périodiques du Groupe en matière de communication comptable et financière au marché et aux institutions réglementaires de la Société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ THERMOCOMPACT POUR CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Thermocompact et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président du conseil d'administration de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de, notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil d'administration ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil d'administration.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 28 mars 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AVENS GALET OLDRA
François OLDRA

MAZARS
Alain CHAVANCE

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 JUIN 2008

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée ordinaire, l'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale prend acte, par ailleurs, de la présentation du rapport du Président du conseil d'administration tel que prévu par les dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce ainsi que du rapport des commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans ledit rapport.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur le rapport du Conseil d'administration, statuant en application des dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, approuve le montant global s'élevant à 16 700,37 € des charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce Code, ainsi que le montant s'élevant à 5 566 € de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces dépenses.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale constatant que le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élève à la somme de 606 046,07 € approuve les affectations et distribution de cette somme telles qu'elles sont présentées par le conseil d'administration savoir :

• 5 % à la Réserve légale, soit la somme de	30 302,30 €
• Dividende à distribuer	386 213,75 €
• Le solde, soit la somme de intégralement au poste Autres Réserves	189 530,02 €
Total	606 046,07 €

Il revient, par conséquent, à chaque actionnaire, un dividende de 0,25 € par action.

Ces dividendes seront mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2008. Lorsqu'il est versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3 2° du Code Général des Impôts. Une option est ouverte pour son assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire au taux de 18 % en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale constate par ailleurs que, conformément aux dispositions légales, le dividende des trois derniers exercices a été fixé comme suit :

Exercices	Nombre d'actions	Distribution aux actionnaires	Dividende unitaire	Avoir Fiscal	Revenu global	Revenus éligibles à l'abattement de 50 %	Revenus non éligibles à l'abattement de 50 %	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2006	1 544 855	386 213,75 €	0,25 €					138 686	247 527,25
31/12/2005	1 201 555	Néant	Néant						
31/12/2004	1 201 555	Néant	Néant						

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par les dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce approuve les termes de ce rapport.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale fixe à la somme de Vingt Huit Mille Euros (28 000 €) le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice qui a clôturé le 31 décembre 2007.

SIXIÈME RÉOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés et faisant apparaître un chiffre d'affaires de 55 877 304 Euros et un résultat net part groupe de 1 094 250 Euros, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide de nommer à compter de ce jour en qualité de nouvel administrateur :

Monsieur Michel MOGGIO

Né le 7 Mai 1957 à NICE (06000)

Demeurant à ANNECY LE VIEUX (74940)

7 Chemin Rainneville

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Michel MOGGIO a fait savoir, par avance, qu'il acceptait ces fonctions, ayant déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par les dispositions du Code de Commerce pour l'exercice du mandat d'administrateur.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Thermocompact
Groupe Thermo Technologies

ZI route de Sarves - BP 21
F-74371 PRINGY

Tél. : +33 (0)4 50 27 20 02
Fax : +33 (0)4 50 27 17 37

E-mail : thermo@thermocompact.com

www.groupe-thermotechnologies.com

